

# journal de la confédération musicale de France

N° 321 ORGANE MENSUEL DES 47 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

JUILLET 1979

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, et Membre du Comité National de la Musique.

## EDITORIAL

### ÊTRE PRÉSIDENT

Tâche souvent difficile pour celui qui prend à cœur de remplir son rôle, considéré à tort hélas ! comme un poste honorifique par d'aucuns qui confondent Président d'Honneur et Président actif. Pour ce dernier, nombreuses sont les tâches qui s'avèrent quelquefois difficiles : son action est délicate et, en principe, il ne doit rien ignorer de la vie de son Association et de ceux qui l'animent. Il est celui qui doit y assurer la vie, intérieure et extérieure.

En ce qui concerne la première, c'est : s'inquiéter de la santé morale des musiciens et des cadres de la Société, des soucis de l'administration, très souvent réduite au secrétaire et au trésorier ; savoir si les cotisations sont réglées : entrées et sorties, si les circulaires fédérales et confédérales ont reçu une réponse, faire en sorte de ne jamais accumuler de retard dans les relations à tous les degrés et surtout prévoir, ce qui n'est pas toujours aisé ! Il est logique et indispensable que le budget de l'année suivante soit chiffré pour les besoins directs de la Société, de la Fédération, et principalement pour les cotisations à régler à la Fédération qui, elle-même, devra acquitter les siennes à la C.M.F. Il est important de ne pas engager de dépenses sans assurer ses arrières.

Pour les relations extérieures, les démarches seront continuelles à tous les échelons : municipalité et dans certains cas, Conseil Général, voire même Conseil Régional.

Il faudra informer tous ceux qui souvent sont pleins de bonne volonté envers nos Sociétés Musicales, mais pèchent par ignorance.

Les relations seront cordiales avec tous, sans souci de politique, notre action étant de défendre et de faire rayonner la musique populaire pour tous.

En fait, le Président doit être toujours disponible car il est l'exemple même de la serviabilité et de la compétence, mais il reste soumis à d'éternelles critiques qu'il doit toujours peser ; elles sont parfois une source d'améliorations. Elles seront plus rares venant de ceux qui autour du Président participent directement et moralement à son action ; là aussi, elles sont le fait d'un manque d'information.

Enfin, le Président aura à cœur de respecter les règles de la loi de 1901 et celles acceptées par nos Sociétés et nos Fédérations dans le cadre de la C.M.F. Elles s'imposent dans nos Sociétés pour tous les membres et dans les domaines les plus divers : concours, examens, répétitions, concerts, classement, réunions, etc... Il en va de même pour les relations avec les institutions supérieures et ce sera pour le Président une force d'action supplémentaire.

N'oubliez jamais qu'une bonne gestion est à tous et pour tous, profitable ; la netteté et la précision sont des facteurs importants pour tous ceux qui acceptent ces responsabilités et ajoutent à une « foi » primordiale, un « influx » tangible considérable.

André AMELLER.

## DIMITER CHRISTOFF

Dimiter Christoff est né le 2 octobre 1933 à Sofia où il fait ses études. A 13 ans, il étudie le piano. Peu de temps après apparaissent ses premières pièces pour piano. En 1956, il termine ses études de composition en tant qu'élève de Marin Goléminov. Encore étudiant, il est Chef d'orchestre de l'Ensemble d'Etat de Chant et de danses folkloriques. En 1960, il commence à enseigner la polyphonie au Conservatoire de Sofia. En 1971, Boris Christoff devient agrégé de polyphonie. Depuis 1969, il est Maître de recherches à l'Institut de musicologie près de l'Académie Bulgare des Sciences. Il est également professeur de contrepoint et de musique médiévale à l'École Supérieure de Musique de Sofia.

Dimiter Christoff combine très habilement son activité de compositeur, son exceptionnelle activité de recherches dans le domaine de la théorie et de l'esthétique musicales, ses nombreux écrits, à sa très féconde activité publique : il est vice-président de l'Union des Compositeurs bulgares, secrétaire général du Conseil International de la Musique et président de la Section bulgare de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale.

En 1963, Dimiter Christoff avait obtenu une bourse de l'UNESCO et il entreprit une longue tournée en Allemagne de l'Ouest, en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis. Le résultat de ce voyage est son livre « Horizons occidentaux » dans lequel il fait preuve, de pair avec ses intéressantes et très variées observations sur les phénomènes et les processus le plus actuel de la musique contemporaine occidentale, d'un brillant talent littéraire et de publiciste. Les plus récentes investigations de Boris Christoff traitent des problèmes plus strictement spécialisés du domaine de la polyphonie. Son ouvrage fondamental « Sur les fondements théoriques de la mélodie » marque le début d'une étude musico-théorique vaste d'échelle et riche en idées intéressantes.

André AMELLER.

(Lire l'article de Dimiter Christoff, page 2)

## Sous les auspices du Ministère de la Culture et de la Communication : UNE JOURNÉE DE LA MUSIQUE ET DE L'ENFANT



De g. à dr. : Mme S. DU BREUIL, Vice-Présidente du C.N.M., M. C. A. LEDUC, Président du C.N.M., M. J.-Ph. LECAT, Ministre de la Culture et de la Communication, et Mme B. LEDUC, Vice-Présidente du C.N.M.

Dans le cadre de l'Année de l'Enfant, une « Journée de la Musique et de l'Enfant » a été organisée le 20 mai 1979 sous les auspices du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Culture et de la Communication, par le Comité National de la Musique avec trois de ses membres, l'Association des Parents d'Élèves des Conservatoires et Ecoles de Musique à Cœur Joie et la Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale. Au cours de cette journée, des concerts ont été donnés sans interruption, de 14 à 18 h, dans divers lieux de la capitale : la Sainte Chapelle, la Conciergerie, le Centre Georges Pompidou, le Grand Palais, la Chapelle Royale du Château de Vincennes, le Studio 102 de la Maison de la Radio, l'Église Saint Merri, l'Hôtel de Ville et les Conservatoires des 15ème et 19ème Arrondissements. Ces concerts ont présenté 40 formations orchestrales, instrumentales et chorales représentant environ 2.000 enfants et adolescents et ont permis à quelque 30.000 personnes d'entendre et d'apprécier cette jeunesse animée d'un même enthousiasme pour la musique, cette belle jeunesse dont on ne parle pas assez souvent.

La Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale (ISME) en la personne de Mme Blanche Leduc, Présidente, assistée de Mme Jacqueline Ameller, Trésorière, avait la responsabilité des manifestations qui se déroulaient au Grand Palais. Le public, peu nombreux au commencement, était constitué par les visiteurs du Musée qui, entendant l'annonce faite dans les salles par haut-parleur, sont venus là, tout à fait par hasard, et je présume que nombreux étaient ceux qui n'avaient jamais assisté à un concert et nombreux ceux qui n'avaient jamais entendu une formation d'instruments à vent. Petit à petit, la salle s'est remplie, car l'intérêt du public fut grand et rares furent ceux qui quittèrent la salle avant la fin.

Trois groupes se sont partagés le programme : un ensemble d'instruments à vent du Conservatoire Régional de Saint-Maur, la chorale et l'ensemble de flûtes à bec d'une école de filles d'Antony et la Maîtrise de Radio France. Il faut signaler qu'à ces concerts toutes les bonnes volontés avaient été acceptées sans distinction de valeur et de degré de connaissance artistique.

L'ensemble instrumental du Conservatoire de Région de Saint-Maur comprend une flûte, un hautbois, une clarinette, un basson et un cor, tous élèves des cours supérieurs sauf deux, anciens élèves et actuellement élèves au Conservatoire National Supérieur de Paris. C'est une excellente formation qui tend à se spécialiser dans la musique contemporaine. Le programme éclectique qu'elle nous a donné a ravi le public par sa qualité et sa haute tenue.

La Chorale et l'ensemble de flûtes à bec de l'école de filles d'Antony se firent entendre ensuite sous la direction de Jean-Philippe Rouchon. La chorale, formée d'élèves de 6ème, 5ème et 4ème, se réunit 50 minutes, un soir par semaine, après les cours, elle n'existe que depuis le début de l'année scolaire 1978-1979 ce qui représente 8 mois seulement de travail. La difficulté nous a dit son chef, réside dans le fait que les participantes de ce groupe ne font de musique qu'à l'école, c'est-à-dire pendant les 50 minutes obligatoires par semaine dans ces classes. Le second ensemble de flûtes à bec répète dans les mêmes conditions, 50 minutes par semaine, et est constitué également d'élèves de 6ème, 5ème et 4ème. Les qualités musicales de ces deux ensembles sont évidemment moyennes mais l'essentiel est que ces jeunes filles chantent et jouent dans la joie et en toute liberté.

La troisième formation de cet après-midi était la Maîtrise de Radio-France dirigée par Jacques Jouineau. La Maîtrise de Radio-France est un établissement d'enseignement général et musical dont les cours sont organisés en horaires aménagés, dans le même esprit que ceux des Conservatoires. La Maîtrise existe depuis 1946 et est le fruit de la collaboration entre la Direction des Enseignements de Paris et la Radiodiffusion. Elle accueille les enfants à partir de 9 ans. Elle assure une formation conforme aux programmes officiels de l'enseignement général. En même temps, dispense un enseignement musical assurant une formation de niveau professionnel. Ces enseignements sont gratuits. Les classes à effectif réduit (une vingtaine d'élèves par classe) assurent le matin les disciplines générales et l'après-midi les études musicales. En plus des études, les élèves ont de nombreuses activités : concerts avec leurs répétitions, enregistrements, tournées... Le public et nous-mêmes avons apprécié cette merveilleuse formation aux voix si pures, si musicales.

**SOUS LES AUSPICES  
DU MINISTRE  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
Une journée de la Musique  
et de l'Enfant (suite)**

Ce fut un enchantement de jeunesse et de joie d'entendre les œuvres proposées, servies avec tant de talent et de foi. Après un bis, le public est resté dans la salle espérant une prolongation de ces moments agréables, ce qui pour les organisateurs est un encouragement pour le renouvellement d'une telle expérience qui permet de toucher fortuitement certaines couches de la population.

Après la prestation de la Maîtrise, M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, accompagné de M. Claude Leduc, Président du Comité National de la Musique, et de Mme du Breuil, Vice-Présidente, a visité notre Centre comme il l'avait fait précédemment dans les autres lieux, témoignage du patronage qu'il avait accepté de donner à cette journée, et aussi, témoignage de l'intérêt qu'il porte à la Musique. Il a pu comme nous apprécier la valeur de la Maîtrise qui, c'est sans doute un hasard, lui a rappelé sa Bourgogne en chantant : « Le vigneron monte à sa vigne... », d'autant que quelques heures auparavant, il honorait de sa présence à Arnay-le-Duc, la Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or.

Le bilan de cette journée se révèle donc positif par l'enthousiasme et l'admiration qu'a montrés le public pour tous ces jeunes musiciens amateurs qui ont prêté leur concours bénévolement, et ont donné avec foi le meilleur d'eux-mêmes. La Section Française tenu à leur offrir un rafraîchissement bien mérité à la fin de leur exécution. Dans d'autres villes qui, faute de moyens financiers, n'avaient pu envoyer une formation à Paris, une Journée de la Musique et de l'Enfant fut également organisée : c'est le cas à Colmar, Orsay, Saint-Lô, Saint-Etienne entre autres.

Répondant à la demande du Comité National de la Musique, l'Accordéon-Club de Vincennes, de la Fédération de l'Île-de-France, appartenant à la Confédération Musicale de France, sous la direction d'Albert Robillar, s'est fait applaudir à la chapelle royale du château de Vincennes dans un programme varié qui a été particulièrement apprécié.

Sur la lancée, le Ministère et le Comité d'organisation ont l'intention, avant la fin de cette année de l'Enfant 1979, d'organiser une semblable journée afin de répondre au vœu de nombreux auditeurs et en particulier à celui de ce jeune garçon du Centre Beau-bourg qui s'est écrié à la fin du concert : « c'est déjà fini ? ça recommence dimanche ? ».

Jacqueline AMELLER.

**LE COMPOSITEUR DANS LE MONDE CONTEMPORAIN**  
par Dimitri Christoff

1. Ce thème n'est posé ni pour la première, ni pour la dernière fois. Il étonne même avec son actualité éternelle. Comme s'il existait immuablement parmi nous, en nous. L'explication ? C'est parce qu'il fait partie de notre désir de pénétrer dans le phénomène créateur, de le comprendre sur le fond du monde qui nous entoure. Nous voulons connaître notre place, afin de mieux voir notre propre rôle nous découvrir nous-mêmes.

Est-il possible ? Evidemment, mais ma réponse n'est que personnelle, elle n'appartient qu'à moi. Car elle fait partie de ma position, de mes idées, elle me peint tel que je suis, tel que je voudrais être, tel que je voudrais être vu par les autres. Et je serais très heureux si je trouvais parmi vous quelques-uns qui partagent mes idées.

Les conclusions générales, qui se rapportent à nous tous, aux aspects communs de notre conduite, conclusions véritables, faciles à trouver, me laissent parfois à distance : ma modestie ou, le contraire, ma haute confiance en moi m'éloignent de toute explication typique possible, comme si elle ne me concernait pas.

Que suis-je ? Ce que sont aussi tous les autres. En réalité ce sentiment me donne la force...

2. Comprendre le monde qui nous entoure, dans lequel nous existons aussi ! Ce n'est pas si simple...

Nous nous sommes placés au fond des événements, nous y vivons. Ils nous entraînent quelque part, ils nous forment, ils nous expliquent. Nous ne pouvons pas fermer notre fenêtre, nous isoler, mettre une cloison entre la vie et nous-même.

Le monde évolue — pour notre joie ou pour notre malheur — et nous sommes en lui, nous en faisons partie. Nous pouvons avoir de la compassion, nous pouvons résister, mais nous pouvons être aussi indifférents. Et c'est justement ici, que commence le dilemme du comportement créateur : vouloir offrir une œuvre à la société signifie prendre position, interpréter son époque.

Il est difficile de voir, d'envisager le présent en tant qu'héritage d'aujourd'hui. Cependant, le sentiment que l'édification de l'histoire a lieu justement maintenant, aujourd'hui, autour de soi, est un sentiment magnifique. Ainsi, ma flamme constructive intérieure n'a-t-elle pas sa justification, son but, ne trouve-t-elle pas son véritable sens.

Par la création je peux m'amuser aussi. Rien ne m'empêche de traiter mon existence humaine en tant qu'instant de plaisir, de consommation. J'ai toutefois peur que la contemporanéité ne s'avère pas particulièrement bienveillante et pleine de compréhension à mon égard : la présente journée résout beaucoup trop de problèmes, problèmes sérieux, grands et décisifs, toute heure attend une réponse, elle la recherche, elle court après elle, et si nous ne la lui donnons pas, elle l'obtiendra seule, sans nous et même... contre nous.

3. Et justement puisque le thème n'est pas nouveau, ne commençons pas notre entretien dès le début. Plusieurs ont déjà exprimé des pensées. Ainsi, j'introduis aussi dans notre discussion des interlocuteurs qui sont absents. Tout cela pour quelle soit plus riche, plus nourrie.

4. STRAVINSKY : « Les bruits de la rue de Saint-Petersbourg... Le premier de ses bruits, resté dans mon esprit, c'est celui fait par les charrettes sur le revêtement en pierres et le pavage en bois des boulevards... Toute la ville était envahie par le fracas des roues revêtues de fers. Je me rappelle aussi le bruit mugissant du tramway hippomobile et surtout le grincement de ses roues, lorsqu'il tournait au coin de notre maison... Le bruit des roues et des chevaux, les cris des cochers et les claquements des jouets ont probablement dérangé mon premier sommeil... » (des « Dialogues », édition bulgare, 1975, p. 52).

Les conceptions du monde autour de nous commencent toujours de quelque part, d'un jour quelconque, elles ont un début. Elles se réalisent, s'accroissent, elles nous remplissent. Elles constituent notre essence. On ne peut pas les oublier à la consigne de la gare en tant qu'objet inutile. Il est impossible de se consigner soi-même contre l'attente et aller se rechercher par la suite ailleurs.

Je range mes conceptions, j'y mets de l'ordre. J'en comprime quelques-unes, pour en laisser d'autres me dominer. Les conceptions font naître des idées, mais ce sont les idées qui conduisent les conceptions.

Avec lesquelles de mes conceptions dois-je vivre ? Celles du détachement, de l'amertume, de la douleur, du regret pour des temps révolus depuis longtemps ou celles de mon harmonie avec le jour présent, de la foi, de la pénétration dans l'avenir ?

L'œuvre est à moi, mais elle doit appartenir aussi à d'autres personnes. Elles doivent l'accepter aussi dans leurs conceptions, en tant que leur propre expérience...

5. CHOSTAKOVITCH : « J'ai écrit très rapidement ma Septième symphonie de « Leningrad ». Je ne pouvais pas ne pas l'écrire. La guerre battait son plein. J'étais obligé d'être avec le peuple, mon désir était de peindre l'image de notre pays en lutte, de la refléter en musique... Pendant les moments de répit je sortais dans la rue et je regardais avec douleur et avec peine la ville bien-aimée. Elle tenait bon, dévastée par les flammes, ayant éprouvé toutes les souffrances de la guerre, Leningrad luttait. C'était une lutte virile. » (« Comment naît la musique », le recueil « Dimitri Chostakovitch, à l'occasion de son 60ème anniversaire », traduction en bulgare, p. 19).

J'apprécie hautement une telle attitude créatrice ! Pour la position du compositeur, elle est honnête, généreuse. Les masques doivent être enlevés, les poses, délaissées. Il n'est plus possible de jouer avec soi-même, il faut exprimer sa nature.

Les images de dévastation, de destruction, du malheur en masse de l'homme, des calamités provoquées non pas par la nature, mais par l'homme, continuent encore à nous remplir, à s'accroître en nous, bien que dans certains continents la deuxième moitié du siècle paraît serein. L'homme contemporain se libère difficilement des images des horreurs vécues en commun.

Je réalise le siège de Leningrad à travers les souvenirs des autres. Toutefois, il revêt dans mon esprit, je le sens dans mes

propres souvenirs, je vois concrètement la vision des dévastations, de la ville assommée et de l'héroïsme, de l'exploit créateur d'un compositeur qui y habite et qui écrit sa Septième Symphonie. Là en haut, parmi les ruines, dans la famine et l'extinction, un piano répand des sons de vie, du beauté, de foi.

6. LIGETI : « Evidemment, je désire écrire de la musique nouvelle, il aurait été insensé et je l'accepte comme parfaitement peu satisfaisant, d'écrire de la musique de la façon dont elle a été déjà écrite. Nous ne sommes plus au siècle dernier, notre monde spirituel a changé et pour vivre et travailler nous devons nous conformer au climat, au sentiment de la vie de notre temps... Pour « Atmosphères » j'avais besoin de 87 portées, aucune table ne me suffisait plus, j'écrivais à même le plancher, raison pour laquelle j'étais presque tout le temps en chaussettes... » (Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 34 et 38).

Pardonnez-moi la blague, mais je me prépare à accepter le symbole : pendant les instants créateurs nous devons vraiment vivre « en chaussettes... » Il ne faut pas piétiner nos idées, ne pas salir nos pensées, ne pas couvrir de boue nos sentiments.

Ligeti a raison : « nous ne vivons plus au siècle dernier, notre monde spirituel a changé ». Je me permets de vous offrir cette phrase de manière encore plus cuisante. Le XIXème siècle s'est effondré sous la pression de secousses sociales, des dizaines et des dizaines de ses conceptions socio-psychologiques furent discréditées : les conquêtes techniques, depuis la fusée jusqu'au transistor de poche, réalisés dans une période fantastiquement courte, réorganisèrent « notre monde mental », détruisirent le sentiment de l'infini des distances terrestres, nous firent partager en commun la vie de nos confrères de la planète et même en dehors d'elle.

Notre planète devient de plus en plus petite, nous faisons de plus en plus connaissance réciproque grâce à notre nouvelle vue sociale.

Retournons à la belle ancienne tradition paysanne de jadis, entrons dans le monde spirituel de notre planète, déjà petite, mais commune à tous, avec le cœur net, avec l'âme ouverte, laissons au dehors, à côté de la porte, nos amertumes, nos mauvais sentiments, nettoignons-nous bien avant de franchir le seuil. Il faut que dans notre demeure commune règne l'éthique la plus pure !

7. GOTTFRIED MICHAEL KOENIG : « L'oreille de l'auditeur des concerts est un intéressant problème. Je ne sais pas ce que le visiteur des concerts écoute. Je suis totalement anéanti par la mesure de la connaissance professionnelle... »

La différence entre deux compositeurs est beaucoup plus limitée qu'entre le compositeur et son public. Je n'ai pas son oreille, de sorte que je ne saurais jamais ce qu'il entend... » (Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 23).

En réalité, le problème est justement le don d'écouter par le public, d'entendre l'œuvre par son oreille. Autrement, chez moi le critère public est totalement insensible, il ne me reste que le critère professionnel, esthétique. Mais est-il suffisant ?

Celui qui manie la plume pour composer doit porter en soi l'oreille du public. Créer veut dire écouter, le compositeur est le premier à applaudir ou à rétorquer son œuvre. Et c'est justement dans ce gigantesque dédoublement que réside le secret de la création : construire par l'impulsion de la découverte, corriger par le sens interne des possibilités

de l'auditoire désiré. Mon auditeur idéal est toujours près de moi, près de ma table de travail.

Mon oreille est vraiment surchargée de savoir professionnel. L'oreille du public écoute avec le primitif et la spontanéité des sentiments. Est-ce là une alternative ? Ou une expérience d'auditeur enrichie, mais changée, ou une expérience pure et, pour cette raison, conservée naturelle ? Une telle présentation, édictée sur l'élimination, me parait de sonorité fautive.

Mon auditeur idéal existe-t-il ? Je n'en sais rien, mais je crois en lui, je l'aime, je me confie à lui, je crée pour lui. Lorsque je l'aperçois dans la salle, lorsque je ressens par les applaudissements sa présence, pour moi c'est la fête, la fête de la confiance justifiée, de la sincérité récompensée.

Je désire sentir le public ! Ce n'est pas là une passion maniaque de dictature sur l'auditoire, c'est l'aspiration à l'autoperfectionnement.

8. HINDEMITH : « Lorsqu'il écrit, le compositeur ne cherche pas sa propre satisfaction, n'enlève rien à l'expression de sa propre musique. C'est le contraire qui se produit : lorsqu'il pense à son interprète ou à son auditeur, au but de sa musique, il lui donne la meilleure, la plus pure expression... » (Musiciens sur la musique, Darmstadt, 1956, p. 190).

« La meilleure, la plus pure expression », mais pour qui ? Toujours pour notre auditeur. Le tout revient à nouveau à lui. Nous pensons à lui, à lui offrir quelque chose de mieux, de plus esthétique, de plus fort. Nous existons pour lui, pour son intérêt. Nous nous consacrons à lui. Il vaut donc mieux adopter l'incontestable vérité, sans toutefois lui résister, et nous tourner ouvertement vers notre auditeur. Ce n'est pas une faiblesse, de laquelle nous devons avoir honte, c'est notre force.

Mais est-ce que j'existe pour lui ? Voici une question qui, en bonne règle, doit m'inquiéter.

9. PROKOFIEV : « Les temps où l'on écrivait de la musique pour un cercle microscopique d'esthètes, sont révolus depuis de longs temps. Aujourd'hui les vastes masses populaires sont dressées face à face avec la musique sérieuse et attendent interrogativement. Compositeurs, faites attention à ce fait : si vous repoussez ces masses, elles iront chez le jazz ou là où Maroussia s'est empoisonnée et git dans la morgue ; si, par contre vous réussissez à les retenir, vous aurez un auditoire qui n'a jamais existé nulle part, mais tout cela ne doit pas signifier que vous devez vous accommoder à cet auditoire. L'accommodement cache en soi un élément de manque de sincérité, de l'accommodement n'est jamais sorti rien de bon... » (Citation d'après S. Morozov, « Prokofiev », traduction bulgare, Sofia, 1971, p. 214).

Ces pensées datent de 1937. Hélas, aujourd'hui, près de 40 ans après, il faut reconnaître, que le public est allé vers le jazz. La musique sérieuse n'a pas encore perdu la bataille, elle conserve encore des milliers et des milliers d'auditeurs, mais c'est la musique légère qui a gagné. Elle a conquis l'intérêt de millions d'auditeurs, elle est devenue le fond sonore de notre vie de tous les jours. Que pouvait-elle demander de plus ?

Nous sommes restés avec nos regrets. Parfois aussi avec nos reproches qui, de plus, sont mal fondés, vu qu'ils n'ont pas donné ce que l'on attendait d'eux. Nous nous sommes renfermés à l'intérieur de nous-mêmes, au lieu d'aller chez les autres, de nous fusionner avec eux.

Cependant, mon incorrigible optimisme prend quand même le dessus, les symptômes d'un retour vers le grand auditoire sont tellement nombreux, surtout depuis les quelques dernières années. Nous recherchons à nouveau l'accessibilité, nous tournons à nouveau notre regard vers la rue, que vers la place. Le public des abonnements devient intéressant, de plus en plus intéressant à nos yeux. Cette promesse est un nouveau printemps. Espérons !

Si jamais on a reçu un bon conseil, rien n'empêche qu'il soit valable aussi après la quarantaine, donc il n'est jamais trop tard pour se corriger. Il se peut aussi qu'aujourd'hui nous comprenions mieux le conseil.

10. HANS ULRICH ENGELMANN : « L'idiome du jazz est un fait musical de notre siècle, avec lequel je travaille toujours

à nouveau et que j'introduis dans ma technique de composition. Il est hors de doute, que dans ma pratique sérieuse l'idiome du jazz n'existait presque pas. Cependant, nous tous sommes suffisamment libérés de l'emprise totale, et je crois que c'est justement dans le théâtre musical contemporain que le jazz est capable de remplir une fonction dramaturgique très déterminée. » (Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 165).

L'atmosphère spirituelle de notre XXème siècle est devenue plus sonore que jamais auparavant, incomparablement plus sonore, à cause de la radio, du disque, du magnétophone, du transistor. Nous vivons au sein d'un milieu musical qui se manifeste sans interruption. Nous commençons même à nous défendre contre lui, n'envisageons-nous pas une loi pour la défense de la musique ?

Notre mémoire musicale est fortement allégée, mécanisée par ces nouveaux moyens musicaux. Nous nous délectons de toute l'histoire de la création musicale, nous écoutons la musique légère mondiale, le jazz, la chanson de la rue, le folklore, le tout des différents coins du monde.

Quelle est la place que la musique sérieuse contemporaine occupera par rapport à ces genres : une place délimitante ? Contradictoire ? D'indifférence ? D'intérêt ? De rénovation réciproque ? Tout cela est fonction des différents comportements manifestés aujourd'hui encore, dont chacun a des conséquences catégoriques.

L'homme vit en cherchant à être en bons termes avec les voisins. N'en est-il pas de même dans les relations musicales réciproques ? Mieux vaut s'enrichir mutuellement que poursuivre d'interminables haines, guerres destructives, dans lesquelles les défaits sont toujours plus cruelles, que les joies de la victoire. La musique sérieuse peut donner beaucoup, mais peut aussi prendre beaucoup. Nous avons accumulé une incroyable expérience technique, la force de notre art est immense et, pourtant, très souvent il nous manque la compréhension directe, la simplicité, la spontanéité. Sous ce rapport, ce sont surtout les genres de masse qui ont accumulé une très grande expérience. Quel serait la situation si nous la vivions aussi ?

Jadis, au XVIème siècle, Frescobaldi disait : « Que je sois compris par celui qui le peut, moi, je me comprend ». (citation d'après Dénes Zoltai, Ethos und Affekt, Budapest et Berlin, 1970, p. 189). Jolie pensée pour le XVIIème siècle, aujourd'hui elle aurait produit un effet désastreux. Un tel anachronisme est à peine possible à notre époque. S'il m'est permis, je l'aurais corrigé : « Que chacun me comprenne afin que je puisse me comprendre moi aussi ! »

11. PETKO STAINOV : « Nombreuses sont les chansons créées par notre peuple (le peuple bulgare). Avant d'avoir eu une écriture quelconque, il possédait déjà ses chansons. Ce sont des documents illustrant le passé de notre peuple, sa culture, sa religion, son genre de vie, son travail, ses luttes de liberté et d'indépendance, ses victoires et ses défaites... »

Nous primes les chansons du peuple. Nous devons les lui rendre plus jolies, plus artistiques, telle que nous voulons qu'il les chante. Les gens sont compréhensifs, sensibles pour ce que l'on va leur offrir. » (Petro Stainov. (Pour la culture musicale bulgare, Sofia, 1967, p. 101).

Chacun de nous a pris tout ce qu'il possède de l'histoire, du présent, des autres, de leur expérience. Il prend aussi de l'avenir.

Le compositeur rend, en cas de réussite, beaucoup : il rend aux gens leur joie, leurs grandes pensées, l'envoi de leurs sentiments. C'est là le sens du reflet humain recherché.

Le folklore nous a toujours fourni de nombreuses idées, il a aidé notre imagination, il nous a assurés des contacts. Est-il pour cela épuisé ? De nombreuses personnes essayent de justifier leur indifférence en donnant une réponse positive à la question. Quant à moi, je l'avoue ouvertement : le folklore m'aime, pour lui je vois le monde sous de nouvelles couleurs, de nouvelles nuances. Et je sais bien que, lorsque mon intérêt pâlit, ce ne sera pas le folklore, mais ce sera moi l'épuisé.

Je puise au folklore, je puise à pleines poignées, sans, toutefois, pouvoir rendre du folklore. Car je transforme ses formes et je serais heureux si je pouvais rendre

# La page de Toucy

## NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de la mère de Mlle Goussard, maire de Toucy.

Nous adressons à Mlle Goussard nos condoléances attristées.

**STAGE DE CHEF DE BATTERIE-FANFARE**  
du 1er juillet au 6 juillet 1979  
Direction : André TREMINE  
Assisté de : Daniel MERET  
COMPTERENDU

Les conditions d'admission au stage ayant été clairement définies dans le Journal de la C.M.F. (mai et juin), il a été très agréable de constater que le niveau technique (solfège et instrument) de l'ensemble des stagiaires a été nettement supérieur aux précédents Stages.

Il est toutefois regrettable que les Présidents de Fédération ne fassent pas davantage de propagande en faveur de Toucy. En effet, si chaque Président de Fédération avait envoyé seulement 1 candidat, en dehors des 4 Fédérations qui ont alimenté le stage, le Centre de Toucy se serait fait un devoir de les recevoir. Il est à signaler également que la proportion de cuivres était nettement insuffisante, par rapport à la percussion.

Les horaires de travail, particulièrement chargés et une énorme volonté d'aboutir à un bon résultat de la part des stagiaires, ont fait apparaître des progrès substantiels et même certains horizons nouveaux ont été ouverts à quelques-uns des élèves.

Ce stage a permis aux Chefs de Fanfares, ainsi qu'aux Fanfaristes (tambours, clairons, trompettes et cors) de repartir dans leurs Sociétés, avec l'envie de travailler, sérieusement et de se retrouver en juillet 1980 à Toucy, tant l'ambiance générale de ce stage et l'accueil chaleureux reçus ont marqué leur mémoire.

## STAGE HARMONIE ET ANALYSE MUSICALE

du 29 juin au 1er juillet 1979

Direction : Philippe DULAT

Ce stage a eu un très grand intérêt, car il a permis de donner aux stagiaires des notions analytiques de bases et des notions d'orchestration d'harmonies, de Formes et de Structures.

La a servi de préparation pour le second Stage d'Harmonie et d'Analyse musicale, prévu pour la période du 16 au 21 juillet prochains.

Ce stage s'adressait plus particulièrement à des débutants qui ne possèdent pas encore ces notions analytiques de base.

Les stagiaires ont donc accueilli ainsi, rapidement, quelques notions qui leur permettront d'aborder avec plus de maîtrise l'étude des partitions classiques (en particulier celles écrites pour Orchestres d'harmonie).

Ils ont reçu également des notions d'orchestration d'harmonies, de Formes et de Structures.

Ces travaux auront permis aux élèves de s'initier pour suivre des cours plus élevés et sans aucun doute ces analyses les ont aidés à maîtriser l'interprétation.

**VEUILLEZ NOTER** que la revue officielle du Ministère de la Culture et de la Communication, dans son numéro 17-18 de juillet, ayant la Bourgogne pour thème, consacre un article au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Renseignements, vente et abonnements : Documentation Française 29-31 Quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07.

## A NOTER

Quelques personnes nous ont demandé si nous avions l'intention d'organiser à Toucy des stages de méthodes actives.

Nous demandons aux personnes intéressées par ces stages (animateurs, instructeurs, etc.) d'en aviser la Confédération Musicale de France.

## FR 3 PRESENT AU STAGE D'EDUCATION MUSICALE

organisé, dans le cadre de la formation continue des Instituteurs, par l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale spécialisé, qui s'est déroulé au CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT-EHRMANN, DU 18 AU 23 JUIN 1979, à TOUCY.



Les participants, venus de tout le Département de l'YONNE comprenaient autant d'enseignants d'écoles primaires que d'école maternelles.

Les responsables : M. HOUILLON, inspecteur départemental ; M. Raphaël PASSAUQUET, chargé plus particulièrement de la chorale ; Mme ADRY, conseillère pédagogique d'éducation musicale, et Mlle BERTAUCHE, conseillère pédagogique, chargée des écoles maternelles, animèrent ces 5 journées, trop courtes, au gré des enseignants.

Divers ateliers furent installés :

- pour la poursuite de la formation technique : solfège, répertoire vocal ;
- pour la poursuite de la formation pédagogique : éveil musical des enfants, chant, rythme, écoute, expression corporelle.

Un excellent travail fut réalisé au cours de ces travaux, et le souhait de tous est de pouvoir les renouveler plus souvent.

## AU CENTRE DE PROMOTION MUSICALE : CONGRES DES BASSONNISTES

Mme Goussard, maire de Toucy, avait bien voulu honorer de sa présence l'ouverture du congrès qui fut cette fois une très belle réussite doublée d'un événement au Centre national de promotion musicale.

Mme Goussard insista sur sa satisfaction d'assister au programme proposé, en tant que maire et aussi en son nom personnel. Elle félicita Mme Laurence Montel pour son dynamisme et sa façon énergique et souriante de diriger le centre. Elle expliqua que le C.N.P.M.A.E. était désormais ouvert à la population de Toucy. Mme Montel fut remerciée d'avoir accepté, malgré sa lourde charge, les fonctions de secrétaire du Syndicat d'initiative de Toucy.

Quatre-vingts congressistes, venus de tous les coins de France, ont affirmé leur désir de communier et la participation de grands sonner le savoir qu'ils détiennent, listes au concert final, à assuré la démonstration brillante de leur talent.

Tous les grands noms de la profession, par leur présence effective, ont, en effet, donné un lustre particulier à ce colloque, ouvert à la libre discussion des questions relatives à l'enseignement et à la pratique de l'instrument.

Ce fut le premier point positif de ce congrès.

Il fut assorti d'une exposition d'instruments anciens et de partitions.

Une large place fut également réservée à la confection des anches, avec indication des critères à retenir pour leur montage et leur grattage suivant l'œuvre à interpréter.

Enfin, l'événement majeur fut la présentation du prototype du basson Selmer, soumis à l'appréciation des congressistes.

Désormais, avec l'instrument très apprécié que fabriquait la Maison Buffet-Crampon, il y aura deux bassons français.

Le premier jour, un télégramme parvenu de Varsovie a témoigné du retentissement de ce congrès. Il émanait du professeur de basson du conservatoire, M. Kazimierz-Plukowski qui encourageait ses collègues en ces termes : « Je suis avec vous, amis, mes

vives félicitations, vice le basson français ».

Un excellent déjeuner, présidé par M. Olivier Alain, inspecteur de la musique au ministère des Affaires culturelles et directeur du Conservatoire régional de Paris, précéda le concert du dimanche.

On notait avec plaisir la présence de M. Désiré Dondeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix, accompagné de Mme. M. Trécourt, chef de la fanfare de Toucy et Mme Desanti, représentant son mari, président du Syndicat d'initiative, retenu par de multiples obligations, assistaient également à l'audition de ce programme de choix. Une ovation particulière fut faite au compositeur Désiré Dondeyne, puisque 2 œuvres figuraient au programme, dont une spécialement écrite pour ce « Congrès du basson », Choral et Marche promenade.

La promesse d'autres beaux concerts et d'un stage de basson dirigé par le Maître Maurice Alard, soliste de l'Opéra et professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, nous laisse augurer la perspective agréable de moments privilégiés au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann à Toucy.

## DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE  
Drôme. Tel: 08.24.87



## BELLE RENCONTRE MUSICALE A TOUCY



La Batterie-Fanfare de Nevers dans la cour du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann

Au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, les activités se multiplient. Ainsi, samedi 2 juin dernier, le Centre vivait à nouveau un moment très particulier.

La Batterie-Fanfare de Nevers, sous la direction de son Chef André Klein, avec ses clairons, clairons à pistons, trompettes mib et ses clairons basses à pistons, soutenus avec finesse par ses tambours, dont grosse-caisse et cymbales ponctuent le rythme, nous a donné un Concert dans la cour du Centre. En interprétant Fantaisies, Valses, Polkas et Marches cet ensemble nous a rappelé la douceur de vivre dans nos différentes régions de France.

En contraste, « Le Jugend-Spielmannszug » de Koblenz-Arzhelm, sous la direction technique de Herr Herbert Ehrenstein, venu à Nevers pour fêter le 10ème Anniversaire du jumelage entre les deux sociétés et leurs villes, nous a donné un Concert qui réunissait audition et vision. Cette phalange d'Outre-Rhin s'est spécialisée dans la forme défilé, chose très rare en 1979, et constitue une très belle animation musicale. Les instruments les plus divers composent cet ensemble très bien mis en évidence par l'orchestration : tambour-basse, caisse-claire, grosse caisse, cymbales, glockenspiel, xylophon et clochettes ; les parties chantantes sont exécutées par les fifres, ce qui est original et d'un excellent effet.

Mais l'intérêt de cette rencontre était motivé par le désir de venir rejoindre les stagiaires présents au Centre à cette date, réunis pour un stage d'éducation musicale, sous la direction de M. René Jourdan.

A ce stage participaient une majorité d'instituteurs, de conseillers pédagogiques d'éducation musicale, des professeurs d'écoles normales et des I.P.R. départementaux des trois académies d'Orléans, Paris et Versailles.

Sous la conduite de professeurs chevronnés, divers ateliers : de culture vocale, de chant, de chant choral, de pratique instrumentale (de l'instrumentarium ORFF), de pédagogie de l'écoute, de pratique au niveau de la classe ont permis aux stagiaires de « repenser » tous les problèmes de l'enseignement musical dans le premier degré dans la classe et d'amorcer une rénovation de cet enseignement. Une éducation musicale bien composée participe au développement harmonieux et complet de l'enfant, lui apportant un épanouissement bénéfique dans les autres disciplines de l'enseignement et même dans la vie tout court.

Ce stage, par l'intérêt que les stagiaires ont porté aux travaux qui s'y sont déroulés, a prouvé qu'il y a nécessité de combler cette lacune de l'enseignement. Les stages nationaux et départementaux du genre de celui-ci donneront la grande direction du travail.

Au cours d'un déjeuner, réunissant tout le monde, soit 170 personnes dans la grande Salle de Concert du Centre les stagiaires fournirent le résultat de leur travail ; ils chantèrent bien sûr pour le plaisir de tous, bientôt imités et par les Neversois et par les Allemands. Ce fut une belle apothéose.

Ensuite, musique en tête, un tour de ville fut effectué, à la grande surprise des habitants de Toucy, très réjouis de ce divertissement. Hélas ! une trombe d'eau vint interrompre trop tôt ce magnifique défilé.



La Musique Allemande défilant devant l'Hôtel de Ville de Toucy

# Manif estations 1979

## CONGRES

30 Septembre	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	61ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. ALLARD, Secrétaire Général de la Fédération de l'Ouest, 59, Bd Ampère, 851000 LES SABLES-D'OLONNE.
30 Septembre	MOLSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. André ILLER, Route de Dachtstein, 67120 MOLSHEIM. Tél. 38.56.28.
7 Octobre	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
14 octobre	LANESTER (Morbihan)	Congrès de la Fédération Musicale de Bretagne	Mme André CHALUMEAU, secrétaire fédérale, 71, avenue de Rebaix, 77120 COULOMMIERS. Tél. 403.05.56.
14 Octobre	BOISSY-LE-CHATEL	Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne	M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
14 Octobre	ROMANS (Drôme)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Drôme	M. Henri COMBIER « Le-Mas-Saint-Jean », 07600 VALS-LES-BAINS.
21 Octobre	ARDECHE	Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardecche	M. LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 METZ.
21 Octobre	SAINT-AVOLD (Moselle)	Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. André PETIT, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX. Tél. 62.18.47.
21 Octobre	ALENÇON (Orne)	Congrès de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir	M. André VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
27 Octobre	LYON (Rhône)	Assemblée Générale de l'Union Départementale du Rhône	M. Paul DELZANT, Caisse d'Épargne, 74000 ANNECY.
28 Octobre	EVIAN (Haute-Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie	

## FESTIVALS

29 Juillet 11-12-14 Août	LE BOIS D'OINGT (Rhône) GOMELANGE (Moselle)	Festival du Groupement des 3 Vallées Festival de Musique	M. MULLET Jean, Président, 69620 LE BOIS D'OINGT. M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Gomelange, 57220 BOULAY.
15 Août 31 Août, 1er et 2 sept.	ILE DE RE (Charente-Maritime) CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Festival des Sociétés de l'île Festival Musical (Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse).	M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisière, 63200 RIOM. Tél. : 38.18.00.

## DEJA PREVUS POUR 1980

1er Juin 1980	LA COURONNE (16)	Festival de Musique et Majorettes	Mme ETourneau, mairie de LA COURONNE (16400).
8 Juin 1980	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
15 Juin 1980	MONTIGNAC (Charente)	Festival	M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.

# petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après : à compter du 1er juin 1979 :

de 1 à 5 lignes	60 F
de 6 à 10 lignes	110 F
de 11 à 15 lignes	160 F
de 16 à 20 lignes	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

### OFFRES D'EMPLOI

■ L'Union Musicale de BAUGÉ (49) demande un Chef capable d'assurer des cours de petits cuivres ou de clarinettes à l'Ecole de Musique. Possibilité d'emploi. Ecrire : Union Musicale Beaugeoise, Mairie de 49150 BAUGÉ.

■ Harmonie 2ème division, ville de 5.000 habitants, recherche instrumentistes divers. Emplois offerts pour ouvriers en bâtiment et ouvriers métallurgistes soudeurs semi-automatique, etc... S'adresser à M. Paul JOURNAY, président de l'Harmonie « l'Espérance », 71170 CHAUFFAILLES.

■ Ville de MONTMORENCY (95) recherche 1 gardien de Parc logé 2 pièces + cuisine, épouse gardienne de la Mairie. Priorité sera donnée à musicien (tambour saxo-ténor baryton, trompette ou instrument à anches). Adresser candidature à M. le Maire, Secréariat Général, 95160 Montmorency.

■ Ville de MONTMORENCY (95) recherche 1 agent d'enquêtes. Priorité sera donnée à musicien (tambour, saxo-ténor, baryton, trompette ou instrument à anches). Adresser candidature à M. le Maire, Secréariat Général, 95160 Montmorency.

■ Pour Ecole Musique Municipale : Professeur clarinette, solfège, 6 heures par semaine. Musique de Drugé, 89300 JOIGNY.

■ URGENT : Les Editions Choudens 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, recherchent un employé pour s'occuper de matériel d'orchestre. Connaissance de la Musique indispensable. Sérieuses références exigées.

■ Ville de VENDÔME (Loir-et-Cher), 20.000 habitants, recrute par voie de concours sur titres, Professeur de trompette et tuba à temps complet, assumant également fonctions de sous-directeur Ecole de Musique.

Adresser curriculum vitae et situation de famille à M. le Maire de 41100 VENDÔME. Le concours aura lieu courant septembre.

■ La Ville de LA CIOTAT recrute pour son Conservatoire municipal, dès le 1er septembre 1979, un Directeur titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur.

Prière d'adresser, avant le 24 août 1979 à M. le Maire, 13712 LA CIOTAT, la candidature accompagnée d'un curriculum vitae, photocopie du diplôme certifiée conforme, arrêté de nomination dans l'emploi le cas échéant.

### DEMANDES D'EMPLOI

■ Cherche direction Ecole Musicale Municipale et Harmonie. 25 ans. Prix flûte, solfège harmonie Conservatoire. Diplômé muscologie Sorbonne. Région indifférente. Ecrire au journal sous n° 222.

■ Couple 45 ans : FEMME unique secrétaire dans Conservatoire National groupant 700 élèves. HOMME musicien professionnel dans orchestre national, contrebassiste, pianiste, professeur classe de Jazz, désirent reprendre Ecole Municipale. Disposés à créer Harmonie Orchestre Musique de Chambre. Ecrire au journal sous n° 223.

### CONCOURS

■ Harmonie Municipale CHATEAUROUX recrute 1-9-79 sur concours et sur titres Tambour-Major rémunéré pouvant enseigner tambour et clairon. Nécessité habiter Chateauroux. Adresser curriculum et souhaits à G. BORGEAIS, 10, allée Flaubert, 36000 CHATEAUROUX.

■ Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (Hte-Saône) recrute par concours sur épreuves un professeur de TROMPETTE-SOLFÈGE. Statuts du personnel municipal, indices bruts 300-590. Adresser candidature et C.V. avant le 1er septembre 1979 à M. le Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, 1, rue Henri-Guy, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

### OCCASIONS

■ Harmonie vend environ 80 costumes complets et casquettes, marine foncé, galon or. Prix à débattre. Disponibles en janvier. N° 224.

### DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, rue de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ Nous recherchons tous instruments de musique, veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

### LE COMPOSITEUR DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

(Suite de la page 2)  
une qualité artistique...  
Il faut reconnaître que les gens sont vraiment compréhensifs ! Et aussi confiants. Leur cœur est pleinement ouvert à notre art : D'ici commence aussi notre responsabilité.

12. STOCKHAUSEN : Troisième prière, (Automne 1970). « Seigneur, Tu es le tout, Les galaxies sont Tes membres, Les soleils, Tes cellules, Les planètes, Tes molécules. Nous sommes Tes atomes. Remplis-nous de Ta lumière. » Texte Zur Musik, 1963-1970, Tome 3, Cologne).

Si l'auteur le permet, sans être offensé, ce dont je le prie, j'aurais proposé une autre variante de cette prière :

Gens, Vous êtes le tout, Les galaxies sont Vs membres. Les soleils, Vos cellules, Les planètes, Vos molécules. Vous êtes leurs atomes. Remplissez-les de Votre lumière.

Je ne compare pas les deux variantes, je n'ouvre pas de discussion, je ne cherche pas la négation. Je ne défends pas ma prière, elle illustre ma conviction. Ma conviction dans notre actuel XXème siècle...

13. BOULEZ : « A l'aide de discussions au sein de petits groupes, avant et après une interprétation, nous aurions pu modifier bon nombre de fausses conceptions. Le malentendu, l'incertitude de l'appréciation de la nouvelle musique viennent uniquement du manque d'informations. Il faut expliquer aux gens pourquoi la musique est telle, pourquoi elle s'exprime de cette façon ou de l'autre, comment trouve-t-on la solution professionnelle et technique d'une forme donnée. C'est alors que le public réagira de manière intelligente. Il apprendra à faire la différence entre la véritable et la fausse valeur. Car même la surestimation de toute nouvelle musique est la preuve du manque d'informations sur les problèmes de la musique. » Werkstattgesprache mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 56).

Même dans le domaine de l'art on peut enrôler, par la persuasion, l'explication et la suggestion, les jugements, créer des réactions plus nettes. Travaillant à plein rendement, la machine de la réclame musicale est capable de produire en série de nouvelles quantités d'admirateurs - snobs. Elle peut créer aussi chez le compositeur une confiance en soi réelle et effective ! La gloire de conjoncture n'est que l'illusion de courte durée des valeurs réalisées. L'appréciation de masse, populaire, spontanée n'est pas manipulable.

Je suis aussi du même avis : ouvrir la porte de la cuisine de la création musicale, pour que l'auditeur puisse y pénétrer. Ainsi il se rapprochera des problèmes et non seulement des résultats. Il comprend ainsi mieux l'œuvre, elle l'émeut plus pleinement.

Voici un aspect négatif de la confiance créatrice de notre époque : lorsque l'œuvre n'arrive pas à établir le contact entre le compositeur et l'auditeur, nous sommes enclins à rendre responsable de ce fait le public, uniquement le public. Or, n'est-il pas plus honnête de rechercher premièrement la faute chez nous, dans notre création ?

Les arguments, les motifs, les preuves, toute la logique recherchée et évoquée spéculativement, intentionnellement en faveur de l'œuvre, existent en réalité aussi contre son auteur. Car dans ce cas on reconnaît ouvertement qu'à ce dernier manque quelque chose de très important, la spor-

tanée de l'inspiration, l'impulsion convulsive, la vaste compréhension.

Le critère de la connaissance du métier, de la maturité de l'habileté professionnelle n'est pas seulement entre nous, et encore moins chez les critiques qui nous flattent ; il est beaucoup plus au sein du public. Et je comprends très bien Martin Luther lorsqu'il déclare : « Josquin est maître des notes qui sont obligées de faire ce qu'il veut ; les autres maîtres du chant font ce que les notes veulent ». (Citation d'après Hans Joachim Moser. Dokumente der Musikgeschichte. Documente der l'histoire musicale, Vienne, 1954, p. 47). Aujourd'hui bon nombre d'entre nous « font ce que les notes veulent ». La salle sent très bien cette chose, elle perçoit sans faute l'inertie, l'absence de la volonté créatrice, la peur de résister à la mode.

14. HANS WERNER HENZE : « La qualité du son des instruments traditionnels n'a pas été dépassée jusqu'à présent et je ne puis m'imaginer, que quelque chose pourrait remplacer la noblesse et la beauté de ce son. Et que l'on ne me dise pas que ce serait là des catégories bourgeoises ; L'électronique non plus ne remplacera pas le son instrumental. D'ailleurs ce sont les instrumentistes qui viennent avec des idées nouvelles, qui élargissent le degré d'influence de leurs moyens de production et qui vont même jusqu'à trayer la voie à une nouvelle esthétique musicale. Vu le degré de déploiement de la création, le rôle du compositeur est modifié en conséquence : ce dernier doit accrocher son chapeau autoritaire au porte-manteau et oublier son ancien rôle soliste. » (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 116). Werkstattgesprache mit Komponisten.

Le compositeur n'est pas tout, le commencement et la fin de notre monde. Il n'est qu'un mailon de la culture spirituelle, et même seulement de la culture musicale. A bas la dictature du compositeur... si elle existe ! A bas ma propre dictature... si j'ai commencé à croire qu'elle existe !

Cependant, je ne voudrais pas accrocher mon chapeau au porte-manteau. Il n'est pas autoritaire, il est seulement ce qui sont mes idées, mes pensées, tout ce qui me sert à tourner vers mes auditeurs. Mon art, si jamais j'arrivais à le parfaire, ne doit pas être un jeu, un amusement, uniquement un feu d'artifice technologique, une brillante parade d'habiletés et de trouvailles. Il est avant tout la possibilité qui m'est donnée, par la force du méca-

(Suite page 5)

\*\*\*\*\*  
\* Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar \*  
\*\*\*\*\*

## S. C. T. T. V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37



Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne (A.S.M.S.M.) ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

### DISTINCTION A LA MUSIQUE MUNICIPALE DE NUITS-ST-GEORGES

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

### ERRATUM

**René TEXIER n'est plus**  
Une erreur de typographie s'est glissée dans l'article du Président Ameller concernant le décès de notre collaborateur René Texier. Nous reproduisons ci-dessous le 2ème paragraphe de cet article.

... Il avait pris ses fonctions le 10 décembre 1967, alors que M. Albert Ehrmann était Président ; il les conserva pendant les six années de présidence du Commandant Jean-Claude Collet, et lorsque je devins à mon tour Président, il continua ses fonctions jusqu'en novembre 1977, date à laquelle la maladie l'obligea à interrompre sa collaboration. Il fit valoir ses droits à la retraite, fin mars 1976.

### NEUROLOGIE

C'est avec une très vive émotion que j'ai appris le décès de M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

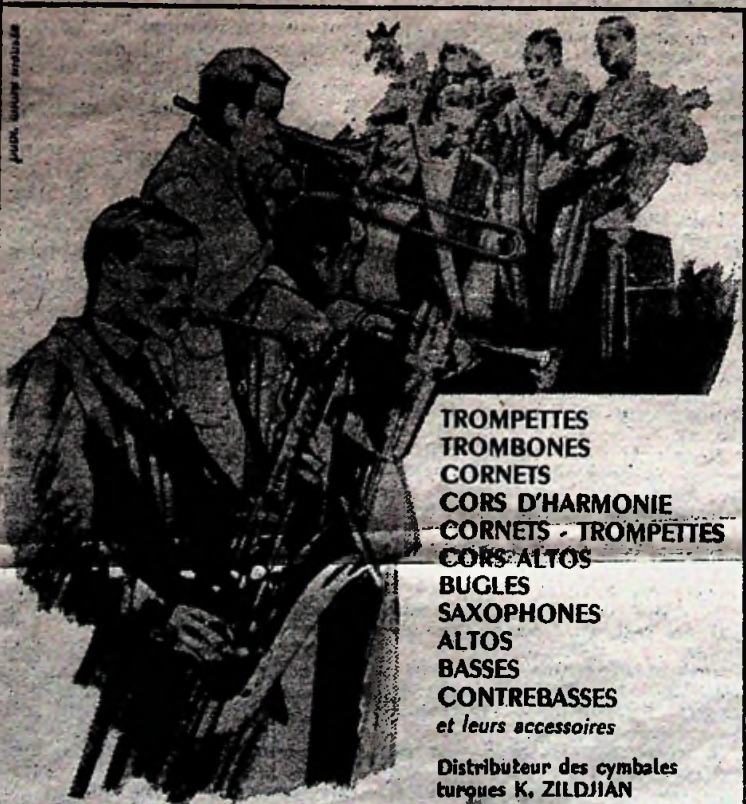
**André AMELLER**

### ATTENTION !

A partir du 1-7-1979, les nouveaux Livrets Fédéraux seront facturés 35,00 F.

Les imprimés pour le renouvellement des contrats d'assurance, campagne 1980, nous seront fournis par la Compagnie Europe à partir du mois d'octobre prochain.

Tarifs postaux des journaux et écrits périodiques : A dater du mois de juin 1979, consulter le barème n° 4 (à partir de 100 g. 0,45 F).



**TROMPETTES  
TROMBONES  
CORNETS  
CORS D'HARMONIE  
CORNETS - TROMPETTES  
CORS-ALTO  
BUGLES  
SAXOPHONES  
ALTOS  
BASSES  
CONTREBASSES  
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

**Antoine Courtois**  
Paris  
instruments de qualité artistique  
8 RUE DE NANCY - PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. 607.77.85

### VEILLÉE

Le samedi 12 septembre 1979, pour les professeurs, jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

### RENTREE 1979

Mercredi 12 septembre 1979, pour les professeurs, jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

### TOUSSAINT

Mercredi 31 octobre 1979 inclus au lundi 5 novembre 1979 inclus.

### FEVRIER

Étalées sur 3 zones A, B, C (Attention B et C sont interverties).

**Zone A** (Académies de Paris, Créteil, Versailles) : du samedi 9 février inclus au dimanche 17 février inclus.

**Zone B** (Académies d'Art, Marseille, Angers, Bordeaux, Caen, Clermont, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse) : du samedi 16 février inclus au dimanche 24 février inclus.

**Zone C** (Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : du samedi 23 février inclus au dimanche 2 mars inclus.

### PRINTEMPS

Étalées sur trois zones : **Zone A** : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus.

**Zones B et C** : du samedi 5 avril après la classe au dimanche 20 avril inclus.

Vous êtes prévenus suffisamment à l'avance. Faites de la propagande.

### C.M.F. : CONGRES DE MARS 1980

Il aura lieu les 7 et 8 mars 1980 dans les locaux de la SACEM à Neuilly grâce à l'obligeance de MM. Gérard Calvi, président du Conseil d'Administration et Jean-Loup Tournier, directeur général.

**ATTENTION !...**  
Pour le règlement de vos sinistres d'instruments, une facture acquittée est obligatoire et non un devis.

**ATTENTION : ABONNEMENTS !**  
Lorsque vous faites parvenir un avis de changement d'adresse à la C.M.F., veuillez avoir la gentillesse de nous rappeler VOTRE ANCIENNE ADRESSE en même temps.

**NOTE**  
Voir page de TOUCY

### LE DIAPASON, SON ORIGINE ET SON EVOLUTION

(Suite de la page 5)  
Mlle Castellengo, Ingénieur du Laboratoire de Mécanique Physique, est titulaire d'un certificat de musicologie et de deux certificats de psychophysologie. Elle va présenter bientôt en Sorbonne, une thèse sur les instruments à embouchure de flûte. Professeur d'Etat de Musique, elle est pianiste et flûtiste.

L'assemblée générale s'est déroulée à Valenciennes le dimanche 18 avril 1979 dans les meilleures conditions.

Le Doyen-Maire, M. Besson, a tenu à témoigner de son intérêt et de sa sympathie en recevant les délégués représentant 76 sociétés du Département de l'Yonne et de ville.

A cette séance, M. Besson a fait un exposé sur l'ensemble des problèmes musicaux de l'heure, tant sur le plan national que sur le plan régional pour la musique, représentant M. le Préfet.

Le Président André Ameller a fait un exposé sur l'ensemble des problèmes musicaux de l'heure, tant sur le plan national que sur le plan régional, représentant M. le Préfet.

Les dates des examens régionaux furent confirmées :

- 28 avril 1979 : Genlis.
- 27 mai 1979 : Dijon.
- 23 juin 1979 : Beaune.

### LE DIAPASON, SON ORIGINE ET SON EVOLUTION

(Suite de la page 5)  
Mlle Castellengo, Ingénieur du Laboratoire de Mécanique Physique, est titulaire d'un certificat de musicologie et de deux certificats de psychophysologie. Elle va présenter bientôt en Sorbonne, une thèse sur les instruments à embouchure de flûte. Professeur d'Etat de Musique, elle est pianiste et flûtiste.

Mlle Castellengo, Ingénieur du Laboratoire de Mécanique Physique, est titulaire d'un certificat de musicologie et de deux certificats de psychophysologie. Elle va présenter bientôt en Sorbonne, une thèse sur les instruments à embouchure de flûte. Professeur d'Etat de Musique, elle est pianiste et flûtiste.

Mlle Castellengo, Ingénieur du Laboratoire de Mécanique Physique, est titulaire d'un certificat de musicologie et de deux certificats de psychophysologie. Elle va présenter bientôt en Sorbonne, une thèse sur les instruments à embouchure de flûte. Professeur d'Etat de Musique, elle est pianiste et flûtiste.

Aussi, pour tenir compte de tous les faits relevés dans les enregistrements, a-t-il fallu créer un appareil électronique spécial, fonctionnant de deux manières différentes.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

### ATTENTION !

A partir du 1-7-1979, les nouveaux Livrets Fédéraux seront facturés 35,00 F.

Les imprimés pour le renouvellement des contrats d'assurance, campagne 1980, nous seront fournis par la Compagnie Europe à partir du mois d'octobre prochain.

Tarifs postaux des journaux et écrits périodiques : A dater du mois de juin 1979, consulter le barème n° 4 (à partir de 100 g. 0,45 F).

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

Le Président et les membres de l'Association des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne ont eu l'honneur de recevoir le 12 septembre 1979, au siège de l'Association, 10 rue de Valenciennes, M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

# PALMARÈS DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1979

## PIANO

NOM PRÉNOM	FEDERATIONS	SOCIETE	EDUCATION MUSICALE		INSTRUMENTS				
			NOTES	PRIX	NOTES	PRIX			
DUBREUIL Sabine FAUCONNET J.-P.	Centre De-de-France	Harmonie Municipale Vichy Harmonie Municipale Pantin	16,85	2ème	17	1er			
			1,75	—	13	—			
<b>VIOLON</b>									
SUZANT Sylvie	Nord et Pas-de-Calais	Cercle Symphonique Cœcilia Aulnoye Aymeries	18,60	1er	13	2ème			
<b>CONTREBASSE A CORDES</b>									
SADAL Brigitte	Bretagne	Harmonie Municipale Lanester	17,10	1er	13	3ème			
<b>HAUTOIS</b>									
BONFANTO Odile GOUVENEUR M.-P.	Bouches-du-Rhône Picardie	Musique Municipale Aix-en-Provence Harmonie Villers-Bretonneux	14,90	2ème	18	1er			
			1er Prix en 1978	—	18	1er			
<b>FLUTE</b>									
HELYBOLD Dominique PEPEK Nathalie	Champagne et Meuse Nord et Pas-de-Calais	Société Philharmonique de Champagne Epernay Harmonie Montreuil-sur-Mer Harmonie Municipale Ansin	17,15	1er	10	2ème			
			12,65	3ème	17	1er			
			18,65	1er	11	3ème			
<b>CLARINETTE</b>									
BIEUQUE Didier CLERMONT Gilles DA COSTA J.-L. DARTIGNET François HALBERGEM Raymond MUGENY Jacky FIGONNAEU Pierre BERNAUDINBAU Claudie	Picardie Ain Centre Ain Musique d'Alsace Nord et Pas-de-Calais Anjou - Loire-Atlantique Anjou - Loire-Atlantique	Harmonie Amiens Union Musicale Château-Thierry Société Musicale Bellerive-sur-Allier Union Musicale Château-Thierry Harmonie Colmarienne Colmar Harmonie Municipale Escaudin Musique Municipale Saumur Musique Municipale Saumur	16,60	2ème	18,50	1er			
			12,20	3ème	18,50	1er			
			10,20	3ème	12,50	2ème			
			10,45	3ème	16	2ème			
			12,45	3ème	12,50	2ème			
			18,70	1er	16	2ème			
			19,25	1er	15	2ème			
			18,90	1er	19	1er			
			<b>BASSON</b>						
			ZAPATA Frédéric	Hautes-Pyrénées	Ensemble Instrumental Tarbes	14,85	2ème	17,50	1er
<b>SAXOPHONE ALTO et TENOR</b>									
GOUVERNEUR Brigitte JURANVILLE Frédéric LIGABARD Marie-Olympe ROCHELARD J.-M. THEBAUDEAU Martine	Picardie Orléannais Berry Aube - Haute-Marne Picardie Ouest	Harmonie Villers-Bretonneux Association Musicale Sandillon Fraternelle Fontaine-Jés-Grés Ecole de Musique Vimeu Harmonie Municipale Les Sables-d'Olonne	1er Prix en 1978	—	17,50	1er			
			17	1er	16	2ème			
			10,30	3ème	12	3ème			
			1er Prix en 1978	—	17	1er			
			1er Prix en 1976	—	16	2ème			
<b>TROMPETTE UT ou SI b</b>									
ANDRE Jean-Claude MAGNIN Bernard REGAUD Michel	Franche-Comté-Belfort Franche-Comté-Belfort Dauphinoise	Harmonie du Personnel Peugeot Harmonie Municipale Ronchamp Harmonie Pontcharra	18,85	1er	15	2ème			
			15,50	2ème	15,50	2ème			
			17,15	1er	17	1er			
<b>CORNET</b>									
CHATELAIN Olivier	Haute-Vienne	Harmonie Municipale Saint-Junien	18,85	2ème	15	2ème			
<b>COR D'HARMONIE</b>									
MORELA François	Musique d'Alsace	Harmonie Municipale Thann	12,75	2ème	17	1er			
<b>TROMBONE</b>									
FERRAY Claude RAPAUD Bernard WURTZ Roger	Normandie Ile-de-France Musique d'Alsace	Harmonie Municipale Exincourt Harmonie Pantin Union Hunawilr Ribaevillé	15	2ème	17	1er			
			15,15	2ème	15	2ème			
			10,80	3ème	14,50	2ème			
<b>ACCORDEON</b>									
BAUDRY Philippe	Bouches-du-Rhône	Club d'Accordéon Marseille	17,75	1er	17	1er			
<b>SOLFEGE SEUL</b>									
BLNET Françoise ELARY Catherine CARRAY Jocelyne HAQUETTE Isabelle MULLER Jean-Michel PETOT Jean-Claude RINGOT Sonia SCREVE Eric TARTONNE Annie	Centre Nord et Pas-de-Calais Franche-Comté-Belfort Nord et Pas-de-Calais Dauphinoise Côte-d'Or Picardie Picardie Franche-Comté-Belfort	Accord. Montluçonnais, Montluçon Société de Musique Bruay Harmonie Alsthom Atl. Audincourt Harmonie Municipale Croix Echo des Cuves Sassenage Musique Municipale Gevrey Chambertin Ecole de Musique Vimeu Union Musicale Villers-Bretonneux Harmonie Personnel Peugeot Sochaux	16,10	2ème	—	—			
			13,50	2ème	—	—			
			14,25	2ème	—	—			
			17,90	1er	—	—			
			18,75	1er	—	—			
			17,80	1er	—	—			
			15,60	2ème	—	—			
			18,60	1er	—	—			
			16,75	2ème	—	—			

# CONCOURS D'EXCELLENCE BATTERIES-FANFARES 1979

BELLAIGUES Christian	Féd. Aube et Haute-Marne	Harmonie Municipale de Troyes	Rappel : 1er Prix Education Musicale en 1978 1er Prix de Tambour avec 17 points
GUENAND Thierry	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	Rappel : 1er Prix Education Musicale en 1978 2ème Prix de Tambour avec 15,5 points
GUENAND Patricia	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	1er Prix Education Musicale avec 17 pts 2ème Prix de Tambour avec 14,5 points
GUENAND Caroline	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	2ème Prix Education Musicale avec 13 pts 2ème Prix de Tambour avec 13 points
BONNAURE Vincent	Fédération Vaucluse	Echo Musical de Montfavet	1er Prix d'Education Musicale avec 17 pts 3ème Prix de Tambour avec 10,5 points
GUENAND Frédéric	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	Rappel : 1er Prix Education Musicale en 1978 2ème Prix de Clairon-Basse avec 16,5 pts
POLVORERA Martine	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	2ème Prix Education Musicale avec 14 pts 2ème Prix de Clairon avec 15 points
DOUVRIEN Edmond	Féd. Nord - Pas-de-Calais	Lyre de Vitry-en-Artois	1er Prix Education Musicale 19,5 points avec félicitations 1er Prix de Tambour avec 19 1/4 points avec félicitations
VITTALI Didier	Féd. Aube et Haute-Marne	Société de Musique de Troyes	REÇU MONITEUR-TAMBOUR 1er Prix Education Musicale avec 17 pts 2ème Prix de Clairon avec 14,5 points
PINEAU Jacquelin	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	REÇU AIDE-MONITEUR 2ème Prix Education Musicale avec 13 pts 3ème Prix de Clairon avec 11 points REÇU AIDE-MONITEUR









Le samedi 2 juin, dès 8 h, départ pour la ville de Béziers (Hérault) pour un stage de deux ou trois jours. Le stage se déroulera à la Grande-Motte : à 16 h, départ du Orst de Nol pour une belle promenade en mer ; à 18 h, arrivée à Lansargues, où nous attendaient la Fanfare-Fanfara de Béziers, dirigée par M. Lizon, et les Majorettes de Lansargues. Très belle démonstration sur la place du village et jusqu'à l'école de Lansargues, où M. Lizon, maire de Lansargues, et de nombreux conseillers municipaux assistaient le comité auquel s'étaient associés M. Lizon, conseiller général et maire de Lansargues. Au cours de son allocution, M. Lizon souhaita une bonne nuit à M. Zimmermann, Président de l'Union Musicale de Dossenheim, ainsi qu'à M. Berger, maire de cette ville. Après un discours de bienvenue, les participants habituels avec des chants et des acclamations, tandis que M. Estève, Président de l'Union Musicale de Lansargues, remettait un magnifique tableau à M. Zimmermann. A cette réception étaient présents MM. Castan, Directeur et Adjoint, Vice-Président, A. 22 h, dans la salle du foyer municipal, pleine à craquer, les 30 musiciens de Dossenheim animèrent un bal qui se termina aux premières lueurs de

l'aube. Le samedi 3 juin, le stage se terminait très belle pour le Festival de Musique. A 11 h, sous la présidence des membres de Lansargues, de M. Lizon, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, remplaçant M. Sarzi absent, de M. Delpy, Secrétaire Général du Conservatoire de Montpellier, avait lieu sur la place Saint-Jean un grand concert musical avec la participation de la Musikverein de Dossenheim et l'Harmonie de Montseque-Volvestre (Haute-Garonne), concert très applaudi par une affluente nombreuse. Participèrent à cette manifestation les Majorettes de Rodilhan qui furent accompagnées par la musique allemande.

A 15 h 30 eut lieu le grand défilé de toutes les sociétés engagées, à 16 h le Festival dans les arènes bien ombragées. Le Réveil Vauverdois, (Directeur M. Libra) ; l'Harmonie de Montseque-Volvestre (Président M. Pujol) ; les majorettes de Rodilhan, la Fanfare et l'Harmonie de Gignac (Directeur M. Guy Azama), la Fanfare et les Majorettes de Pont-Saint-Espirit, la Fanfare et les Majorettes Lou Védaso et le célèbre Musikverein de Dossenheim.

Après délibération du jury eut lieu la remise des coupes et diplômes coupe de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi à l'Harmonie de Montseque-Volvestre, Coupe du Crédit Agricole à l'Harmonie et Fanfare de Gignac, Coupe du Crédit Agricole aux Majorettes de Rodilhan avec mention à la capitale pour ses exercices au bâton, Coupe du Midi Libre à la Fanfare et aux Majorettes de Pont-Saint-Espirit ; Coupe de la SOGETP au groupe Lou-Védaso ; Coupe de la Bière Export au Réveil-Vauverdois, et enfin la Coupe de l'Union Musicale de Lansargues au Musikverein de Dossenheim, musique d'honneur. Ce fut ensuite la présentation des drapeaux français et allemands. M. Zimmermann, Président de la Musique allemande épinglea sur le drapeau de l'Union Musicale de Lansargues une superbe écharpe aux couleurs vertes et blanches ; M. Lizon procéda ensuite à la remise des récompenses à plusieurs musiciens de Lansargues tandis que M. Castan, Directeur de l'Union Musicale de Lansargues, décora de la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France M. Neureither, Directeur du Musikverein et M. Barth, Président de la même société pour services rendus à l'art musical. Ce fut alors un échange de cadeaux et M. Zimmermann fut nommé Président d'honneur de l'Union Musicale de Lansargues.

Cette grande matinée musicale se termina par les morceaux d'ensemble. La Marseillaise fut dirigée par M. Neureither, l'Hymne allemand fut dirigé par M. Castan et Paris-Belfort par le Président Estève. Nous remercions MM. Lizon et Delpy, ainsi que tous les membres du jury qui ont participé à cet événement musical.

En soirée dans les arènes eut lieu une belle présentation des célèbres cavaliers de Carabas - La Nablou Gardienne - et du - Riban de Prouvenço - accompagnés par le Tambourinaire de Prouvenço.

Lundi 4 juin, grand défilé dans les rues de Vauvert et concert devant le siège du Réveil Vauverdois par l'ensemble de Dossenheim, en l'honneur de MM. Reynouard et Libra, Président et Directeur du Réveil Vauverdois. Un apéritif d'honneur fut ensuite servi à l'Hôtel-de-Ville, et à 16 h nous assistions dans les arènes du Lunel à une excellente course de taureaux. Un repas d'adieu fut servi à 21 h : 150 personnes y assistèrent, mais auparavant la « Péna » Lansargoise était venue avec des airs endiablés remonter le délire et une grande ambiance à la joie de toute l'assistance.

Mardi 5 juin nos amis musiciens allemands nous disaient un au revoir qui, nous espérons, ne sera pas trop lointain.

## BEZIERS

### Journée des Jeunes Musiciens de l'Hérault

Comme il en avait été décidé lors de l'assemblée générale des Sociétés Musicales de l'Hérault en novembre dernier à Béziers, c'est le mercredi 27 juin 1979 qu'a eu lieu cette rencontre pour la

première fois en vue de la formation d'une fanfare harmonie et la création d'un stage de deux ou trois jours. En proba-

ble, A. Galy, vice-président de l'Hérault zone B avait accepté de prendre en charge l'organisation matérielle de cette journée. D'immense tour de suite qu'il a pleinement réussi et que tout a été parfait.

M. Cl. Lizon, professeur de trompette à l'école de musique de Béziers (qui vient d'être nommé membre du Comité de la Fédération) avait accepté de prendre en charge la responsabilité musicale. Cette première journée s'est déroulée au château de la Gayonne mis à la disposition des organisateurs par la municipalité.

Dès 8 h 30 MM. A. Galy et L. Michamp accueillèrent les jeunes venus des divers points du Département : Béziers, Gignac, Lansargues, Bédarieux, Hérapien. Un empêchement de dernière heure nous a privés de la présence des jeunes de Saint-André de Sangonis et de leur professeur. Selon le programme établi par M. Lizon responsable musicale, aidé dans sa tâche par MM. Colombié, Pallès, Vrach, Galtier, Marchal, Estève et par le dirigeant de la Fanfare de Gignac, commençait l'initiation musicale des jeunes. Le programme se déroulait comme prévu. Après un moment de détente dans le parc du château, les jeunes se retrouvaient dans la salle du restaurant pour le repas préparé par le personnel du Foyer des Jeunes Travailleurs. Nous avons noté la présence de M. Bousquet, conseiller général et adjoint au maire de Béziers, J. Reznikoff, délégué régional pour la musique, A. Sarzi, Président Fédéral qui a passé toute la journée avec les jeunes, Berrut Directeur de l'Ecole de musique de Béziers à qui nous devons un grand merci pour la facilité qu'il a donnée aux professeurs de son école pour qu'ils apportent leur concours à cette journée. A la fin du repas M. A. Sarzi prit la parole pour remercier les personnalités d'être venues encourager les jeunes musiciens. Il félicita les jeunes pour le travail qu'ils avaient accompli le matin et l'attention qu'ils avaient portée aux enseignements des professeurs. Il remercia les professeurs de l'école de musique de leur aide. Il remercia M. Berrut de l'aide qu'il avait apporté à M. A. Galy et Cl. Lizon en autorisant les professeurs à venir à cette première journée. Enfin il remercia M. Bousquet, Conseiller général qui malgré un emploi très chargé avait tenu à venir apporter son soutien aux jeunes musiciens de l'Hérault. M. L. Michamp après avoir excusé M. R. Portes retenu par la préparation du XIVème Festival de la Côte Languedocienne, félicita tous les jeunes musiciens et les professeurs du travail effectué le matin. Il souhaita que cette journée ne reste pas sans lendemain afin que la relève se fasse dans les musiques populaires.

A 14 h 30 les jeunes reprérent leur place sous les arbres du parc pour l'étude des morceaux d'ensemble qui allaient être exécutés en fin d'après-midi.

A 16 h 30 Madame G. Coste, conseillère Municipale représentant Monsieur le maire accompagnée de M. R. Portes venaient assister à la clôture de cette journée. Après les présentations, M. Lizon prenait la direction des 70 jeunes et faisait interpréter les morceaux suivants : Adagio de Corelli, Trumpet Voluntary, d'Henry Purcell et la Marche des Enfants de troupe. Très applaudis par les assistants, Mme Coste après avoir excusé M. Monsieur le Député-Maire retenu à Paris félicita les jeunes et souhaita les revoir à Béziers l'an prochain. M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération prit la parole pour s'excuser de n'avoir pu assister toute la journée à cette journée et M. Cl. Lizon qui a eu la responsabilité musicale. Il demanda aux jeunes s'ils étaient d'accord pour revenir l'an prochain pour un stage de deux ou trois jours. C'est à l'unanimité que ces derniers acceptèrent cette proposition.

Si sur tous les plans cette première journée a été une réussite, elle ne doit pas rester sans lendemain. Aussi les organisateurs ont-ils décidé de se mettre à l'ouvrage pour étudier de quelle façon il faut envisager cette nouvelle rencontre. Pour terminer, nous adressons nos remerciements au conseil général, à la municipalité de Béziers, à la délégation régionale de la musique pour l'aide matérielle et financière qu'ils ont bien voulu nous accorder.

En conclusion nous empruntons ce que disait M. Reznikoff, délégué régional à la musique : Il voit dans cette rencontre de jeunes venus de lieux différents, un heureux présage pour le rayonnement de la musique populaire.

## MAGALAS

### Départ à la retraite de M. Léon Collet, professeur de musique au C.E.G. de Magalas

Le lundi 25 juin 1979 a eu lieu à la mairie de Magalas, une réception l'occasion du départ à la retraite de M. Léon Collet, professeur de musique au CEG de Magalas et Directeur de la Lyre Biterroise de Béziers.

M. le maire de Magalas était entouré des Dix maires des communes appartenant au CEG des membres du conseil municipal et des membres du conseil syndical du CEG. La Fédération Musicale du Midi était représentée par M. R. Portes, Secrétaire Général et M. A. Galy, vice-Président de l'Hérault, zone B et Président de la Lyre Biterroise.

M. le maire de Magalas, au nom de

# Amati

une Marque de Renommée Mondiale, des Instruments de Qualité Exceptionnelle.



Des références ?  
Orchestre Philharmonique Tchèque,  
Orchestre Philharmonique Slovaque,  
Orchestre Symphonique de Prague,  
Orchestre de la Radiodiffusion tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix et notre qualité !

Catalogue, tarifs et points de vente sur simple demande à :

## MUSICO

Instruments et Accessoires de Musique

9, route de Colmar, WINTZENHEIM 68000 COLMAR, tél. (89) 41.18.78

tous, tint à remercier M. Collet de tous les services qu'il a rendu à la Musique pendant les nombreuses années où il a été professeur au CEG. Il déplore néanmoins que malgré l'appel lancé à M. l'Inspecteur d'Académie, son remplacement ne soit pas encore envisagé. Il souhaite une longue retraite à M. Collet et en signe de reconnaissance lui remet un beau buste de Beethoven. M. L. Collet très ému remercie M. le maire de cette marque de sympathie et il remercie également M. le Directeur du CEG de toutes les facilités qu'il a pu avoir pour instruire les élèves. Il souhaite qu'une solution intervienne rapidement, pour que le CEG puisse avoir un professeur afin que les élèves ne perdent pas l'enseignement musical qu'ils ont appris jusqu'à maintenant. M. R. Portes, Secrétaire Général rend hommage à M. L. Collet, un ami de longue date. Il lui souhaite une longue retraite. Sur le plan fédéral il déplore que le successeur ne soit pas nommé. Il donne l'assurance à MM. les maires qu'il va faire une intervention auprès de M. le Président de la Confédération Musicale de France ainsi qu'au Président de la Fédération Musicale du Midi pour qu'une solution intervienne avant la rentrée. C'est par un apéritif d'honneur que se termina cette sympathique réunion.

Le Secrétaire Général R. PORTES

## AUDE

### COURSAN

#### Festival de Majorettes

Les majorettes du Narbonnais, s'étaient donné rendez-vous le jeudi 24 mai, jour de l'Ascension, à Coursan, afin de célébrer le festival occitan de la corporation sous le signe du soleil et de l'Espoir.

A l'orée des beaux jours, ces gracieuses demoiselles en jupettes et justaucorps ont offert de bien belles prestations aux nombreux fervents qui entouraient les barrières du stade. Auparavant les cinq groupes : Majorettes du Rail de Narbonne, les Majorettes méditerranéennes de Salles d'Aude, les Marinettes de Port-la-Nouvelle, les Majorettes « Sang et Or » de Béziers et les Majorettes Occitanes de Coursan, défilèrent dans les rues de la commune au rythme des Fanfares du Rail, de l'Echo Narbonnais et de la Péna biterroise.

C'est à 14 h 30 devant le CES de Coursan que le cortège s'ébranla pour se rendre au stade. Une tribune avait été dressée afin de recevoir les personnalités : M. Gilbert Pla, maire et conseiller général, M. Jacques Miro, maire honoraire, M. Julien Coca, adjoint, M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et Madame. Chacun des ensembles effectua alors sa démonstration au son des groupes musicaux. Chorégraphes enjouées d'une technique déjà affirmée, elles soulevèrent les approbations d'un public très rapidement conquis par tant de fraîcheur et d'enthousiasme. C'est la première fois qu'un tel festival était organisé par les majorettes occitanes et les responsables se sont bien juré de récidiver l'an prochain pour peu qu'ils rentrent dans leurs frais.

Après que chaque groupe eut dé-

montré son talent les trois fanfares étaient réunies et interprétèrent sous la direction de M. André Sarzi, « Les Enfants de Troupe », célèbre pas redoublé, alors que toutes les majorettes défilèrent impeccablement devant une foule enthousiaste.

Après la cérémonie, M. José Pech, Président du Club Taurin Ricard, offrit un apéritif d'honneur, y prirent la parole, Mlle Ginette Pastre, Président des Majorettes de Coursan ; M. Pla, maire de Coursan et M. Sarzi, Président Fédéral, tandis que le pastis était à l'honneur. Bonne journée pour nos majorettes.

## OUVEILLAN

### Concert de Printemps

La grande salle des fêtes est archicomble quand M. Capman, Directeur de l'Union Musicale Ouveillanaise, présente ses remerciements aux nombreux mélomanes venus applaudir les exploits de tous ces amateurs de la musique.

Nous avons remarqué parmi l'assistance M. Aussenac, maire d'Ouveillan et son conseil municipal, M. Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. André Galy, Président de l'UD des Sociétés Musicales du Midi ; M. André Galy, Président de l'UD des Sociétés Musicales de l'Hérault, Président de la Lyre Biterroise, accompagné du Président d'honneur M. Jambert, l'Abbé Planel, curé de la paroisse, M. Rivet, Président honoraire de Lyre Narbonnaise, M. Pedarros, trésorier de la Lyre Narbonnaise, MM. Segal et Armlsan de Musiques Rurales.

Dans son allocution, M. Capman se plut à reconnaître que chaque concert drainait une foule toujours plus dense, ce qui incite l'Union Musicale à travailler toujours davantage.

Le programme était le suivant : Chanteclerc (Ailler) ; Ouverture du Barbier de Séville (Rossini) ; Symphonie Inachevée (Schubert) ; Triomphe, concerto pour trombone et orchestre, magistralement interprété par M. Golano ; Pour Don Carlos, (Lopez) ; La Vallée d'Ossau, (Benoit) ; Coplas, paso doble (Mostazo) ; Durant l'entracte, l'enfant du pays, émigré à Toulouse, Georges Raynaud, était venu tout spécialement pour faire plaisir à ses collègues musiciens. Il interpréta de belles chansons, ce qui nous permit de constater qu'il n'avait rien perdu de son talent de chanteur de charme. Beaucoup de ses chansons furent reprises par l'assistance qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Mais le clou de la soirée fut le désopilant comique Georges Yaur, alias « Piroulet », qui par ses quolibets et ses histoires en patois toutousain, ainsi que ses chansons, déclencha un rire unanime durant une bonne heure. Notons en passant que Mme Paquette Mendez, leur partenaire au piano, fut très remarquée et très appréciée pour son accompagnement.

A l'issue de cette magnifique prestation musicale, un vin d'honneur fut servi dans la belle salle de la Musique, au cours duquel M. Maurico Saez Président de l'Union Musicale devait remercier les personnalités, les musiciens et les chanteurs, tous ceux qui aident à maintenir et propager la musique populaire.

## PYRENEES-ORIENTALES

### Congrès Fédéral à Rivesaltes le 13 mai 1979

#### Rapport de M. Michel Pous, vice-président des Pyrénées Orientales

Malgré le nombre très restreint d'écoles de musique dans le Département capables d'almener un orchestre d'Harmonie Junior, l'Union Départementale des Sociétés Musicales qui regroupa à l'heure actuelle 27 Sociétés, a pris l'initiative de faire cette année un stage d'orchestre junior.

Grâce au financement direct et complet de l'Association Départementale pour le développement musical, qui a vu le jour dans notre Région. Il y a quelques mois, à l'initiative de M. J. Reznikoff, Délégué Régional de la musique, à qui nous rendons hommage, ce stage a pu avoir lieu pendant le « pont » de l'été, au « Noble » à Saint-Laurent-de-Cerdans et a rassemblé une vingtaine de jeunes des classes de trompette, clarinette, saxophone, de Perpignan et d'Argelès-sur-Mer. L'encadrement était effectué par mes collègues du Conservatoire : Mme Glot, clarinette ; M. Davet, trompette ; M. Clauzel, saxophone, et moi-même.

Le concert du stage a eu lieu le lundi soir à des fêtes de Saint-Laurent de Cerdans. L'orchestre junior était complété pour la circonstance par 5 jeunes des disciplines manquantes. Une répétition générale ayant eu lieu lundi après-midi. Afin de souligner la collaboration hénétique entre les sociétés musicales de l'E.N.M., j'ai demandé à M. Robert Druet, Directeur, d'être présent avec son orchestre de chambre du Conservatoire.

Ce fut une belle soirée placée sous la présidence de M. le Maire et de Mme Sarzi, Président des Sociétés Musicales du Midi, qui avaient eu la gentillesse de venir de si loin.

L'année prochaine nous comptons augmenter l'effectif des stagiaires et améliorer les conditions de préparation de stage.

Je remercie le Réveil Laurentin et son Président M. Jean-Pierre Rolte pour l'aide précieuse qu'il nous ont apporté.

#### Rapport de M. Sagansan, vice-président de l'Ariège Stages de l'harmonie Départementale junior de l'Ariège

En juillet 1971, de passage à Royan, j'ai le plaisir d'écouter un concert donné par une musique junior : c'était le concert de fin de stage des jeunes musiciens de l'Orléanais-Berry. J'en ai fait part à mes collègues, et, sous l'impulsion de M. Maurel, alors Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège, a décidé d'organiser un stage pour septembre 1972.

M. Roubichou, enseignant, Directeur de colonie de vacances et musicien à la Société Philharmonique de Lavetlabot, a assuré la gestion de ce stage, jusqu'en 1978, (recrutement, du personnel de service et de surveillance, économe, etc.). Ce stage s'est déroulé tous les ans, dans les locaux de la colonie de vacances de la Fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Orientales à Saint-Cyprien.



**Robert GOUTE, ancien Tambour-Major de la Musique de l'Air de Paris propose :**

- Le Tambour d'Ordonnance, volumes I, II, III.
- 1er supplément du TO. III.
- Lectures rythmiques, cahiers A, B, C.
- Le Manuel du Tambour-Major.
- Le Guide pratique de l'Instruction
- Le Clairon d'ordonnance (livret et disque).
- Dictées de sons et de rythmes (sur cassette).
- Disques pour tambours seuls.

**En préparation :**

- Initiation au solfège rythmique (livret I et II).

**Renseignements :**

**Robert GOUTE, 5, Chemin des Essarts  
95330 DOMONT — Tél. : 991.12.45**

Cet homme souriant engendre la sympathie et je suis persuadé que dans un proche avenir il obtiendra de ses musiciens et amis, un peu plus d'opinion dans les nuances, seule petite réserve concernant l'interprétation de ce programme bien équilibré : cordes homogènes, chaudes sonorités des cuivres et autres instruments à vent, percussion bien en place, cela sonnait admirablement bien dans la haute nef de Saint-Jean.

Présenté avec simplicité et érudition par Mme Lavaline, le concert débutait par l'« Ouverture d'Iphigénie en Aulide de Gluck ». A cette page succédaient six contredanses, pièces courtes où transparaissait l'écriture vigoureuse du maître Ludwig Van Beethoven.

« Mater Dolorosa » de A. Scassola, est une ouverture intensément dramatique où l'on percevait cependant une certaine tendresse mystique.

Œuvre puissante et passionnée, « Nabucco », Intermède symphonique de Verdi, fut très applaudi.

Belle prestation de Jacqueline Allou, cantatrice dans « Solitude » de Brahms et l'« Ave Verum Corpus » de Mozart, version chant et orchestre.

Un motet de Vanberken, « O Jesu Christe », nous permit d'entendre la Choroale de la Collégiale de la Saussaye sous la direction de l'Abbé Boissel. C'est du bon travail avec peu de moyens, une vingtaine de choristes, — l'interprétation est très nuancée, les attaques précises.

Nous devons retrouver cette chorale dans « Finlandia », poème symphonique avec chœurs et orchestre, de Sibelius. Introduction saisissante des cuivres soutenus par les timbales, puis les cordes et voix humilées. Incontestablement, ce fut l'apothéose du concert.

Amis de l'Orgue, Jean Letellier, musiciens de l'O.S.A.E., bravo! Merci à tous et au plaisir de vous entendre le 8 juin prochain, en la salle de l'Hôtel de Ville d'Elbeuf.

**sud-est**

**SAVOIE**

**Chambéry**

**Harmonie Municipale**

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie Municipale de Chambéry donnait au mois de mars dernier, au théâtre Charles Dullin son concert annuel de printemps, concert donné cette année au profit de la Croix-Rouge pour aider son action en faveur de l'enfance malheureuse.

La variété des œuvres inscrites au programme témoignait une fois encore du dynamisme de cette société, dont le répertoire va du moderne au classique.

L'Harmonie, habituée à donner des concerts de grande classe, n'a pas failli à sa réputation, qui, il faut bien le dire, dépasse largement nos frontières : invités dans de nombreuses manifestations, les 80 musiciens sont parmi les meilleurs ambassadeurs de la Ville de Chambéry à l'étranger.

Entre l'Harmonie Municipale et le public chambérien existent depuis bien longtemps de véritables liens affectifs qui s'expliquent par le rôle et la place que tient cette formation dans la vie artistique de la cité.

Pas une fausse note pendant deux heures sous la baguette énergique de Serge Herlin, un chef bien sympathique : l'Harmonie donnait le meilleur d'elle-même. Les applaudissements qui vinrent encourager les musiciens n'étaient que mérités lorsque l'on sait le nombre d'heures de travail et de persévérance qu'il faut pour organiser un tel concert.

Après l'ouverture de Frelschutz de Weber, avec en solistes aux cors : Daniel Petrowitch et Bernard Mgrard, furent interprétés : « Concerts pour Trom-

pette » de J. Haydn, (solo de trompette par André Spéltch, solo de tuba par Jean-Paul Clavel) ; « Solo de concours » de André Messager (clarinette solo : Jean-Pierre Gallias) ; « Bugers holiday » de L. Anderson (solo pour 3 trompettes avec Michel Riquier, Marcel Rault, Michel Rigaud) ; « Andante de la symphonie concertante en mi majeur », de W.A. Mozart (avec au hautbois Ph. Vachez, à la clarinette J.-P. Gallias), au cor Daniel Petrowitch, au basson J.C. Vachez et au piano Patricia Periat) ; « Concerto de hautbois », de V. Bellini (par Jean Jourdin) ; « Trombone Troubadours » de D. Bennett (solo pour 4 trombones par André Anelli, Erick Carraz, Gilles Farinone et Gilles Morard) et « Trois inventions » de P. Scheffer, œuvre de grande qualité qui reçut une ovation particulière. Deux œuvres furent bissées, à savoir : « Mister Dixie » et « Braxillaner Polka ».

Par sa participation musicale aux diverses manifestations et cérémonies officielles, l'Harmonie est un élément indiscutable de la vie locale et les concerts d'été, rendez-vous traditionnels, rompent la monotonie et permettent aux touristes, comme aux autochtones d'apprécier la qualité artistique de cet ensemble.

Classée en « excellence A », il faut bien dire que peu de sociétés d'amateurs en France se hissent à ce niveau et son mérite en est donc plus grand.

Sans orgueil, l'Harmonie de Chambéry suit son chemin et répète inlassablement pour progresser encore et porter sa réputation au-delà des frontières tout comme hier en Allemagne pour le jumelage des villes de Chambéry et Albstadt, ou en Pologne au mois de juillet prochain.

Parmi les nombreuses personnalités présentes au concert nous avons noté M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale du Sud-Est.

Pierre CAMEBET

**UGINE**

**Harmonie d'Ugine**

**« L'Echo du Mont-Charvin »**

On ne peut passer sous silence cette grande fête musicale que fut l'anniversaire du centenaire de notre société, jumelée avec le festival des musiques de Savoie.

Les festivités commencèrent le vendredi 11 mai avec un grand concert de notre Harmonie, concert qui malgré ses grandes qualités n'attira pas la foule habituelle. Cette manifestation musicale fut suivie d'une sympathique réception présidée par M. Meunier, maire d'Ugine, où dans une bonne ambiance, chacun participa à l'extinction des 100 bougies du gâteau d'anniversaire.

Le point fort de cette grande manifestation musicale fut sans aucun doute le samedi 12 mai en soirée. Avant de céder la place aux différentes chorales et à l'Harmonie Municipale de Chambéry, le Président Albert Botta, dans une évocation très émouvante retraçait la vie de notre société centenaire toujours aussi jeune et dynamique. Puis tour à tour les différentes chorales des cités voisines (Albertville, Moutiers, Modane, Chambéry) présentèrent leurs

programmes, très appréciés. L'Harmonie Municipale de Chambéry nous combla également et il est regrettable que l'abondance du programme de la soirée ne permit pas une prestation plus longue. Enfin le clou de la soirée fut le réunion de tous les acteurs sur le plateau (chorales et Harmonie) pour une prestation commune de quelques œuvres. Ce fut un moment grandiose et émouvant qui amena au triomphal chant des « Allobroges » dirigé par J.C. Mihvielle, clôturant cette soirée d'une façon remarquable. A noter parmi les nombreuses personnalités la présence de M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale du Sud-Est.

Le dimanche 13 mai, consacré au Festival des musiques de Savoie, présentait l'aspect habituel de ce genre de manifestation : messes en musique, concerts de quartet, etc... Une température estivale permettait la réussite musiciens. M. Barjier, député, M. Meunier, maire d'Ugine, et de nombreuses personnalités avaient tenu à participer à cette manifestation populaire qui se terminait par un rassemblement de toutes les sociétés, au stade municipal. Après l'allocation de M. Botta, Président de l'Harmonie, un grandiose et vibrant des « Allobroges », joué par quelque mille musiciens, termina en beauté cette exceptionnelle journée. A l'issue de cette brillante manifestation toute à l'honneur de la musique populaire, M. Adam, Président fédéral, devait épingler la plaquette du centenaire de la Confédération Musicale de France à la bannière de « L'Echo-du-Mont-Charvin » d'Ugine.

P. BALEGNO.

**sud-ouest**

**NECROLOGIE**

M. Roger Saint-Blancard, vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, est tombé malade en début de l'année, alors qu'il était sur la Côte d'Azur, où chaque année il passait l'hiver. Soigné sur place, en clinique, il était revenu depuis quelques semaines en Gironde, en convalescence à Prêche, où il décédait début juillet. Il appartenait au bureau fédéral depuis près de cinquante ans. Il en fut vice-Président, plusieurs années avant la guerre de 39. Au cours de ce long mandat, il fut chargé de diverses missions concernant surtout les examens fédéraux et les assurances. Il avait été pendant de nombreuses années Président de l'Harmonie de Langon et Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Région de Langon fondée en 1947.

Les obsèques de M. Saint-Blancard ont été célébrées en l'église Saint-Gervais de Langon le 4 juillet. Après la cérémonie M. Henri Ciran devait rappeler l'influence et l'efficacité du disparu, qui était le doyen de fonction du Comité Fédéral et qui disparaît peu après son collègue vice-Président, Albert David et Gaston Dessaut.

M. Ciran évoqua les liens d'amitié qui unissaient M. Saint-Blancard à ses collègues et aux Sociétés fédérées, et retraça la carrière de dévouement accomplie par le disparu, vrai notable de sa cité, où ses charges furent multiples, que ce soit bien sûr à l'Harmonie et son Ecole de Musique, à la Société Hippique où à la Calso d'Espargne, au Conseil Municipal où il siégea très longtemps. Nous adressons nos condoléances à sa famille.

**DORDOGNE**

**Des musiciens à l'honneur**

Lors de la réunion annuelle de la Société pour l'Encouragement au Développement, des Musiciens de la Dordogne ont été à l'honneur. On notait dans l'assistance M. Mougebeaux, représentant M. le Préfet ; Mgr Patria, évêque de Périgueux ; MM. Alain Bonnet, Député, Merlihot, représentant le Président du Conseil Général et Couturas, Adjoint au Maire de Périgueux, représentant M. Guena.

C'est M. J. Blanchard, Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, Vice-Président Fédéral, qui remit à chaque musicien sa distinction après avoir eu pour chacun un mot amical et dit à l'assemblée pourquoi ces musiciens étaient à l'honneur.

Tour à tour MM. Galea, Président de l'Union Musicale de Saint-Astier, Vice-Président de l'Union et organisateur du Concours National de Musique de Saint-Astier, James, Couderc, Président honoraire de l'Harmonie de Ribérac et Roche le dynamique animateur, professeur et Président de l'Accordéon-Club de Belvès, reçurent la Médaille de Chevalier de l'Encouragement au Développement.

Puis MM. Avezou, Doche, Matrenchard, Poppi, Mesnard, tous de l'Union Musicale de Saint-Astier, reçurent la Médaille d'Or. Et enfin le benjamin, mais aux grands mérites, puisqu'il fonda et anima les deux Sociétés de musique de Vergt et d'Excideuil, M. Claudio Van de Zande Lucas, reçut la médaille de bronze.

**JUMILHAC-LE-GRAND**

**10ème Festival de Musique de la Dordogne**

Il faisait beau, 15 sociétés de musique, 3 groupes musicaux d'accordéons, 3 sociétés de majorettes, venaient de la Dordogne bien sûr mais aussi de Saint-Yrieix (87), Berson (33), Chateaufort-

eur-Charente (16) et de Châtel-Guyon (63) avaient répondu à l'invitation de la Fanfare de Jumilhac-le-Grand qui avait la charge en ce dimanche 17 juin d'organiser le 10ème Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.

Placé sous la présidence effective de MM. le Sous-Préfet de Montron, Alain Bonnet, Député, Vidal, Maire de Jumilhac-le-Grand, Beasse, conseiller Général, et sous l'égide de la C.M.F. et de la F.S.M.S.O. ce fut en tout point une réussite parfaite.

Le jury était composé de MM. Fondriest, Président de l'Union des Sociétés Musicales du Lot-et-Garonne, représentant M. Ciran, Président de la F.S.M.S.O., Duquesne, Ancien Chef de Musique du 22ème R.T.A. et du 4ème R.D.P., André Delbonnel, Président fondateur de l'Ecole de Musique de Montignac, Charly Colpin, Directeur de la Fanfare de Jumilhac, Jacques Mesnard, Secrétaire de l'U.D.S.M.D., compositeur Astérien et André Celerier, vétérans de la Fanfare de Jumilhac. Le Comité d'organisation était présidé par M. Angel Villessot, Président de la Fanfare, mais la cheville ouvrière de la réussite de ce très beau festival fut notre ami Roland Portemer, vice-Président de l'U.D.S.M.D., sous-chef de musique de la Fanfare ainsi bien sûr que tous les membres du bureau et les musiciens de la Fanfare de la municipalité avec à sa tête son Maire. Le club du 3ème Age décora d'une façon splendide la charmante cité de Jumilhac en fabriquant pendant l'hiver plus de 30.000 fleurs de papier crépon. Rien donc ne manquait toute la population avait travaillé et le Président Blanchard, vice-Président de la F.S.M.S.O., pouvait être fier en accueillant les Sociétés dès 9 h au côté de son ami Portemer.

La petite cité de Jumilhac fut donc animée pendant le courant de la matinée par toutes les Sociétés et les groupes de Majorettes. Pendant ce temps la Concorde de Terrasson sous la baguette de son chef Michel Charrette, donnait un très beau concert spirituel dans la vieille église de Jumilhac au cours de la messe.

Au vin d'honneur offert par le Conseil Municipal, MM. Vidal, Maire, Jean Blanchard, Président de l'UDSMO et Vice-Président Fédéral, Gérard Thomas, Sous-Préfet, prirent la parole pour dire leurs remerciements à tous les participants.

Dès 13 h 30, un grand défilé de toutes les Sociétés parcourut les rues de cette charmante cité pour se rendre sur Allées parfaitement décorées où l'on remarqua une magnifique Lyre de 2 mètres de haut derrière le podium et en fond les tourelles du Château. Un décor de rêve !

Micro en main le toujours dynamique Président Jean Blanchard accueillait les Sociétés, les présentait au public nombreux et les mettait en place pour le morceau d'ensemble les « Apprentis Marins » sous la baguette du bouillant Chef de la Fanfare Charly Colpin. Puis le Fanion de l'Union fut transmis à Jumilhac par Mme Auger-Consell et M. Beau respectivement Directrice et Président de l'Accordéon-Club Périgourdin, qui l'année dernière avait eu la charge avec la Batterie Toulonnaise d'organiser le 9ème Festival à Périgueux. Tour à tour, les Sociétés donnèrent leurs morceaux de Festival pour la très grande satisfaction d'un public averti et aimant par dessus tout notre belle musique populaire.

Vers 18 h 30, ce fut la remise des Portemer, au Président Jean Blanchard, des par la Municipalité de Jumilhac ainsi que diplômes et médailles pour les Sociétés.

En un mot, belle journée de notre art populaire, très belle fête de la jeunesse et de l'amitié.

Nos félicitations iront à tous les membres de la Fanfare de Jumilhac-le-Grand, au Président Villessot, à Roland Portemer et au Président Jean Blanchard.

Et vive le XIème Festival de la Dordogne à Saint-Pardoux-la-Rivière en 1980.

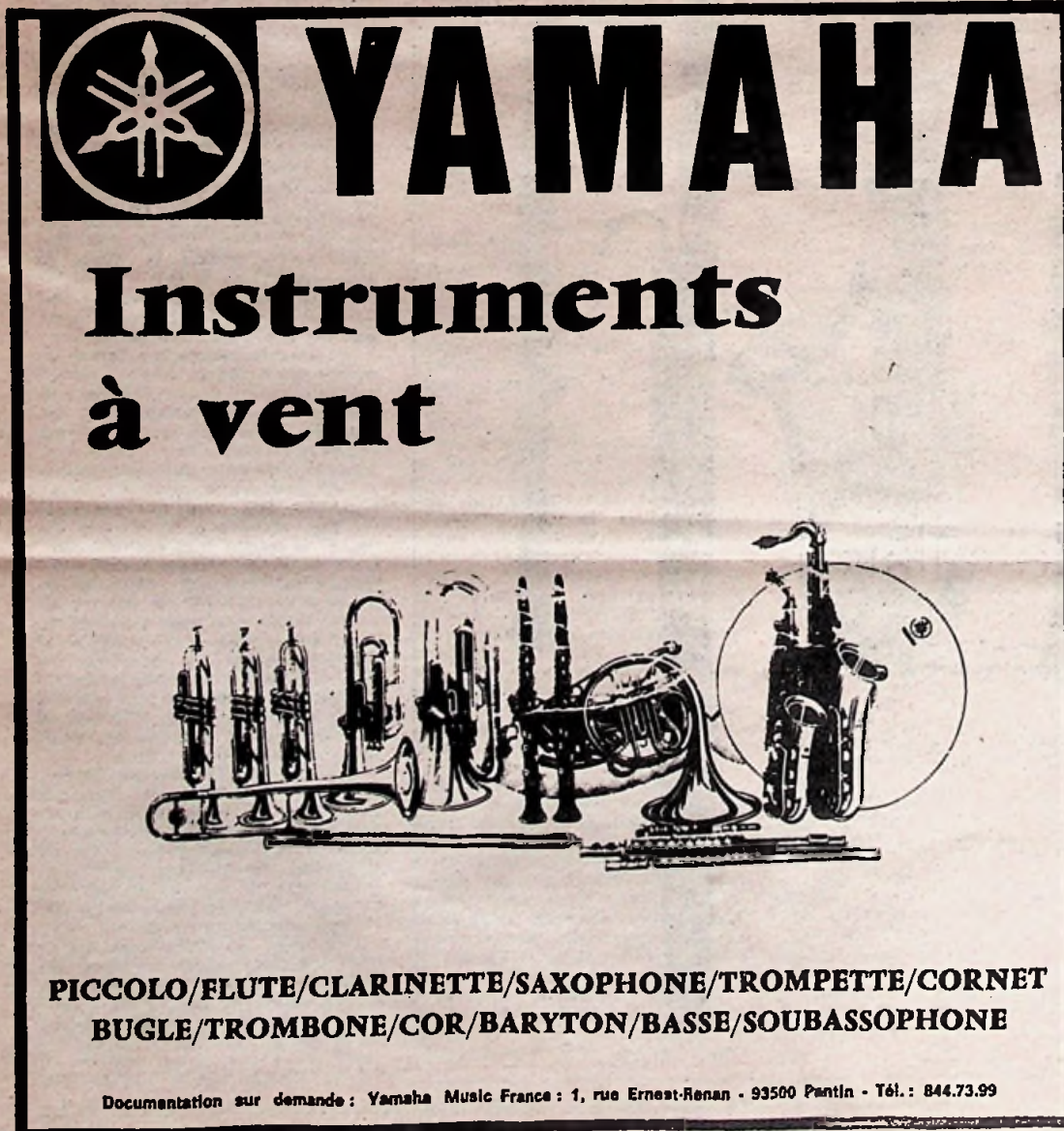
**Ribérac**

**Le centenaire de la Société Musicale**

Il pleuvait ce dimanche 20 mai pour le centenaire de la Société Musicale de Ribérac. Malgré tout, le Festival de musique qui était prévu put se dérouler au mieux des possibilités locales et grâce à la gentillesse et à la compréhension de M. Cazeau, maire, conseiller général et régional de Ribérac.

Dès le matin l'animation de la ville était faite avec des défilés et des aubades par les 19 Sociétés de musique présentes. Au cours de la messe c'est la Concorde de Terrasson qui se fit entendre sous la direction de M. Charretto. Puis ce fut une remise de gerbe au Monument aux Morts, les sonneries étant exécutées merveilleusement par l'Espérance de Mareuil sous la direction de Daniel Bernard et la Marsillaise par l'Harmonie de Saint-Astier sous la direction d'Hubert Poppi. Puis l'assistance se rendit à la mairie de Ribérac où un vin d'honneur était offert par la municipalité. Au cours de ce vin d'honneur le Docteur Cazeau, Maire, et M. Henri Ciran, Président de la F.S.M.S.O. devaient prendre la parole.

Hélas, il pleuvait encore plus en début d'après-midi ; malgré tout, le défilé eut lieu, pas pour se rendre sur le stade mais dans la salle de gymnastique du C.E.S. que le Maire de Ribérac



**YAMAHA**

**Instruments à vent**

PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET  
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

avait fait ouvrir pour recevoir Sociétés et le nombreux public qui malgré le temps avait tenu à assister à cette belle manifestation du Centenaire.

Avec un peu de retard le jury avait pris place en même temps que les Sociétés. Le Président du Festival était M. Henri Ciran, Président de la FSM du Sud-Ouest qu'assistait MM. Léon Tsui, Musicologue, Président-adjoint des Groupes folkloriques de France, Président honoraire de l'UAICF, Roger Colteux, compositeur et chef de musique, M. Davier et Mme, de la Fédération du Sud-Ouest, Hubert Poppi, Chef de Musique de Ribérac, et Jan Blanchard, Président de l'U.D.S.M.D.

Et enfin ce fut le morceau d'ensemble dirigé et composé par Roger Colteux, « La Marche des Alpes ». Puis au spectacle présenté de main de maître par Jan Blanchard, l'actif Président des Sociétés Musicales de la Dordogne, tour à tour la Batterie-Fanfarc et les majorettes de Ribérac jouèrent et dansèrent sous la direction de Didier Lagarde et Hubert Poppi. L'Orchestre d'Accordéons de Mme Bournand de Saint-Aigulin (17); les gracieuses majorettes de Marmande; la Fanfare de Jumilhac-la-Grand sous la direction de Charly Colpin; la Terrassonnaise et les Majorettes sous la direction de René Dupré; l'ensemble de flûtes et cordes des Jeunes Musicales de Trélissac sous la baguette d'Annick Moyrand; l'Union musicale de Mussidan sous la direction de José Valiente, l'Etoile de Châteauneuf et ses Majorettes (17); la Fanfare du Périgord Vert de Saint-Pardoux-la-Rivière, sous la baguette du Maestro René Darfeuille; la Concorde de Terrasson, direction M. Charrette; la Fanfare de Comfollens et ses Majorettes, direction A. Rouffignac; la Jeunesse Musicale de Trélissac, direction Germain Moyrand; les Baladins de Neuville, orchestre d'accordéons et orgue sous la baguette de Jos Valiente; le Club-Stella de Bergerac et ses majorettes; l'Union Musicale de Saint-Astier, direction H. Poppi; la Fanfare d'Aube-

terre (17) et ses Majorettes, direction M. Lacoste et pour finir sous la direction d'Hubert Poppi, l'Harmonie de Ribérac.

Après M. Henri Ciran avait remis à la glorieuse bannière de Ribérac, la Médaille du centenaire et des récompenses à des musiciens et dirigeants de Ribérac méritants. L'Harmonie de Ribérac et son Président, M. Jesson sont à féliciter pour leur organisation contrariée par le mauvais temps mais malgré tout ce fut une belle fête de la musique.

#### GIRONDE

#### ESPIET

#### XXIIème Congrès de l'Union des Batteries Fanfares

Présents: MM. Ciran, Davier, Chenu, Pigoux, Lafon, Marbouty, Bouslier, Templier, Lacaze, Rapin, Mme Loubal, Mons. Foussat, Conseiller général du canton de Brannes; Lapoussé, Maire d'Espiet.

Sociétés présentes: Le Tourne, Aigullion, Bassens, Saint-Estèphe, Cantenac, Cadillac, Caudéran, Lalande de Pomerol, Gradignan, La Tresne, Les Amis de Pomerol, Mérignac, Espiet, Lugon, Majorettes Loubésiennes Bleu, La Tréssoise, Les Dauphins et Dauphines du Lac, Cenon, Majorettes Loubésiennes Rouge, Marcamps, Soussans, Majorettes Gironnaises, Saint-Emilion, Les Twirlings Princess 33, Montussan, Galgon. Excusée: La Bouscataise.

Le congrès est ouvert par le Président qui demande une minute de silence pour Mlle Fonfrède, décédée récemment. Il remercie ensuite toutes les sociétés les différentes manifestations qui se sont produites.

Après une petite allocution du Conseiller Général et du Maire d'Espiet, M. Ciran souhaite la bienvenue aux sociétés pour le Congrès fédéral qui se tiendra à Bordeaux début avril, et de plus pour le concours national de Bayonne le 3 juin 1979. Il souligne l'action entreprise par M. Barrière, Président de l'Avenir

du Haut Quercy, qui voudrait faire du château « Carenac », un centre de formation de jeunes musiciens.

M. Chenu souhaite la bienvenue aux nouvelles sociétés de l'Union.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu du Congrès d'Aigullion qui est acclamé à l'unanimité.

M. Rapin prend la parole et retrace les différentes manifestations qui se sont déroulées durant l'année écoulée (1 congrès, 2 centres d'examen, 13 festivals, dont 1 concours fédéral musique et majorettes, 4 cours de moniteurs tambours).

M. Pigoux fait ressortir l'effort fait par certaines sociétés pour les cours de moniteurs tambours, et précise une fois de plus de ne pas amener des débutants, car ces cours sont donnés en vue de former des moniteurs pour chaque société. Il est demandé donc aux sociétés de n'envoyer que leur meilleur tambour en vue de le perfectionner.

Mme Loubal, présidente de la commission des majorettes précise le progrès réalisé au cours de l'année écoulée par les groupes de l'Union, et l'adhésion de nouveaux groupes. Elle informe que ces stages auront lieu trois fois par an (Pâques, Toussaint, Noël).

Pour toutes nouvelles informations, s'adresser à elle. Tél.: 48.63.39.

La parole est à M. Blanc, rapporteur de la commission des comptes, qui nous fait un rapport détaillé. La commission remercie le trésorier pour sa 20ème gestion, et sa bonne tenue des comptes. Le trésorier demande aux sociétés de payer la cotisation en début d'année.

Les examens individuels se dérouleront à 9 h, les 22 avril à Mérignac et le 29 avril au Tourne.

Liste des festivals et concours 79: 6 mai, Cenon; 13 mai, Saint-Estèphe; 20 mai, Mérignac; 24 mai, Le Bouscat; 27 mai, Saint-Loubès (Bleues); 3 juin, Bordeaux Lac - Bayonne (concours national); 10 juin, Cantenac - Lalande de

Pomerol; 17 juin, Lugon (concours fédéral); 24 juin, Le Tourne; 1er juillet, Les Amis de Pomerol; 8 juillet, Soussans - Espiet; 2 septembre, Cadillac (concours majorettes); 9 septembre, Galgon; 6 juillet 1980, concours fédéral aux Amis de Pomerol; en 1980, concours fédéral Majorettes Saint-Loubès (Bleues); 13 janvier 1980, Congrès à Cenon.

Ensuite a lieu l'élection du bureau.

Sont élus: Présidents d'honneur: Mmes Laportes-Trilles, Lefay.

Président: M. Chenu. Vices-présidents: MM. Pigoux, Lafon. Secrétaire: M. Templier.

Secrétaire adjoint: M. Lacaze. Trésorier: M. Marbouty.

Trésorier Adjoint: M. E. Bouslier. Archiviste: M. Rapin.

Délégués aux récompenses: MM. Rapin, Dufoy.

Délégués auprès de la FSMO: MM. Chenu et Templier.

Présidente commission majorettes: Mme Loubal.

Commission technique majorettes: Mmes Loubal, Faure, Fonfrède, Verdier, M. Dupouy.

Adjointes: Mmes Alvarez, Ceynat.

Commission technique musique: MM. Chenu, Marbouty, Pigoux, Rapin, Templier, Lacaze, Especler, Dufoy, Faure.

Commission des comptes: MM. Blanc, Dufoy, Castelng, Raynaud, Helie.

Commission de discipline: MM. Moret, Rapin D, Faure, Henaut, Peybernes.

1er Tiers: MM. Bouslier J-P, Rapin M, Pigoux, Verdier, Mme Loubal.

2ème Tiers: MM. Marbouty, Templier, Lacaze, Ferrandé, Faure.

3ème Tiers: MM. Chenu, Bouslier E, Moret, Bousseau, Lafon.

célebre concertiste, Jean-Marie Londelx. L'Harmonie de Groupement, ce sont 90 musiciens, issus des sociétés de Coutras, Espiet, Izon, Lagorce, Libourne, Saint-Denis-de-Pile, Saint-millon, Saint-Védard-de-Guilzères, St-Saurin-sur-L'Isle et Vayres.

Le premier projet d'un tel groupement date de 1936: 43 ans!

Au programme de cette première:

« Empire State Building » de John Darling (directeur: Gilbert Boissou);

« Brazil », de Barosso-Scheffer (directeur: Claude Fortin); Extraits d'Aïda et de Nabucco de Verdi, avec le concours des chorales des CES, Collège et Lycée de Libourne (directeur: Pierre Lenhart).

L'ovation qui monta de l'immense salle au dernier accord de Nabucco fut énorme.

Bravo donc aux trois directeurs, aux musiciens, aux choristes, ainsi qu'à M. Daniel Malville, Président du Groupement du Libournaise, grâce à qui ce vieux projet a été enfin réalisé.



**150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.**



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville



